LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 69 No 12 Saint-Boniface jeudi 18 juin 1981

Au sommaire

- À la veille du deuxième Marchefonds de Francofonds, le "United Way" des Franco-Manitobains, selon la formule consacrée, **Bernard BOCQUEL** revient en **OPINION** sur le thème de **"Francofonds, moteur de l'unité de la communauté"**.

- **Jacqueline BLAY** nous revient cette semaine avec un article sur **la situation en Israël**, à quelques jours d'importantes élections législatives et à un moment ou l'État juif est au centre de la tension internationale qui sévit actuellement au Proche-Orient.



Un terrain de jeux à Saint-Jean

Cette fois, ça y est, et bien plus vite que prévu: grâce aux efforts concertés du comité de parents et de l'école élémentaire, les jeunes écoliers de Saint-Jean-Baptiste disposent maintenant d'un terrain de jeux moderne. D'autres détails dans la chronique de la place.

Paul Marion, président de Presse-Ouest Ltée

M. Paul Marion, homme d'affaires bien connu de Saint-Boniface, a été élu, la semaine dernière, président de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice du journal **LA LIBERTÉ**.

La vice-présidence a été confiée à M. Lucien St-Vincent, prochain directeur général de la division scolaire de la Rivière Rouge; M. André Couture a accédé au poste de trésorier et M. Richard Benoist à celui de secrétaire. Les autres membres du conseil sont: Thérèse Gobeil-Cameron, Léonie Boisvert et Fernand Girard.

Pour M. Marion, "la chose qui frappe le plus, c'est la viabilité du journal". Mais que, dans un premier temps, il va falloir s'attaquer au problème de la rentabilité. À cet effet, Presse-Ouest a décidé d'ouvrir le poste de directeur de **LA LIBERTÉ**. Depuis quelques années, en effet, le journal ne disposait pas d'un responsable unique du personnel. "Notre défi, a conclu M. Marion, c'est de contribuer à rendre **LA LIBERTÉ** encore meilleure à tous les points de vue".



M. Paul Marion



Le rallye auto de l'Union nationale

Satisfaits de la participation à leur rallye qui a mené les participants de Saint-Boniface à Saint-Malo, les responsables de l'Union nationale française envisagent déjà de renouveler l'expérience.

À lire en pages intérieures et dans la chronique de Saint-Malo, sous la plume de Carmen La Roche. Sur la photo on reconnaît, de gauche à droite: M. et Mme Henri Jounot, MM. Alcide Desmotte et Jacques Rave.

La question des procès en français en revue

En attendant que le "Comité pour l'intégration des deux langues officielles dans la pratique du droit", établi par la section du Nouveau-Brunswick de l'Association du barreau canadien, ne remette son rapport, les tribunaux canadiens procéderont à tâtons dans le contentieux domaine des procès en français. C'est aussi le cas au Manitoba...

Car le célèbre procès de M. Georges Forest devant la Cour suprême du Canada n'a pas résolu tous les problèmes: il reste à savoir ce que c'est un procès en français. Demandez-le à Claude Aubin de Saint-Vital...

Le Québécois de 32 ans, domicilié au Manitoba depuis plusieurs années et actuellement directeur du 100 Nons, ayant écopé d'une contravention pour excès de vitesse l'automne dernier, en est à sa quatrième comparution. Son "cas" a été transféré de Winnipeg à Saint-Boniface où il a paru en Cour provinciale.

Se trouvant devant un traducteur, lui et son avocat, Me Renald Guay, se sont objectés: les secrétaires et le procureur de la couronne étaient anglophones. Après un vif échange sur la nature de ce qui était demandé, le juge Robert Trudel a choisi de remettre l'affaire.

Pour Claude Aubin, il ne fait plus de

suite à la page 4

- L'**agriculture manitobaine** est un géant aux pieds d'argile, dont la bonne santé dépend de nombreux facteurs. **Louis MOLIN** explique pourquoi l'agriculture dans notre province est prise à la gorge.

- **Madeleine LAFOND** se demande dans l'**INTERROGATION** s'il faut catéchiser nos enfants dès leur jeune âge, en rappelant, notamment que comme parents "nous sommes les premiers responsables de l'**éducation chrétienne de notre enfant**".

OPINION

Francofonds, le moteur de l'unité

Avec l'optimisme qu'il convient d'afficher lorsque vient le temps de dresser un premier bilan, Me Laurent Roy, président de Francofonds, s'exclamait, après la première année du "United Way" des Franco-Manitobains: "Francofonds, ça marche". Il ne croyait pas si bien dire, puisque, moins de trois ans après la fondation de cet organisme chargé d'assurer l'avenir financier d'associations oeuvrant pour le développement de la communauté franco-manitobaine, ses responsables auront organisé deux Marchefonds.

On s'en souvient, le premier Marchefonds s'est déroulé fin septembre 1980 et avait réuni 110 marcheurs de 7 à 70 ans qui avaient ramassé quelque $20,000 en acceptant de couvrir à pied la distance qui sépare Saint-Adolphe du Centre culturel franco-manitobain. Trois raisons au moins ont motivé cet événement: poursuivre la sensibilisation des gens aux objectifs de Francofonds, naturellement ramasser de l'argent et, surtout, susciter la participation du plus grand nombre de Franco-Manitobains.

Dans ce sens, on ne peut donc que se féliciter du choix de la date fixée par les organisateurs du deuxième Marchefonds, qui sera d'ailleurs couplé cette fois-ci avec un Cyclefonds. En effet, la tenue de ces événements dans le cadre de la fête de la Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie, qui est vue par certains comme la fête franco-manitobaine par excellence, devrait finalement donner plus de sens à une fête qui ne se distinguait guère d'autres manifestations estivales manitobaines.

Mais il est à souhaiter que la fête de la Saint-Jean de La Broquerie ne sera pas la seule bénéficiaire de ce Marchefonds/Cyclefonds qui, à en croire le directeur général de l'organisme, M. Raymond Poirier, s'annonce particulièrement prometteur sur le plan de la participation.

En effet, il faut espérer que l'initiative sera aussi un succès financier. Non pas uniquement pour que Francofonds atteigne, d'ici la fin de l'année, l'objectif fixé à $250,000 ($165,000 fin 1980), mais surtout pour que des gens arrêtent de penser (voire de dire...) que Francofonds traîne de l'arrière. (1)

Les béquilles en forme de signe de piastres

Car lorsqu'on lui demande son évaluation des résultats de Francofonds, Me Laurent Roy, après avoir expliqué qu'on n'est "jamais satisfait", que "ça avance, mais pas assez vite", fustige "ceux qui vivent de la société franco-manitobaine et qui ont encore des sentiments négatifs à l'endroit de Francofonds". Un comportement, qui, selon lui, "nous empêche d'avancer". Jamais encore - nous semble-t-il - le président de Francofonds n'a à tel point stigmatisé ceux qu'il convie à développer "sinon des sentiments positifs, du moins indifférents" à l'égard de Francofonds.

Ces propos, s'ils trahissent l'impatience et l'irritation, c'est sans aucun doute parce que Laurent Roy a la ferme conviction que certes Francofonds, ça marche; mais à la condition que nous soyons tous des percepteurs. Il faut que tous ceux qui croient dans l'avenir de la francophonie manitobaine admettent une fois pour toutes ce que les responsables de notre "United Way" répètent sur tous les toits depuis le lancement du fonds en novembre 1978: "Francofonds', c'est l'affaire de tous".

Dès ses premiers balbutiements, le fonds a été présenté comme "un vieux rêve d'autofinancement" qui s'adressait aux Franco-Manitobains qui croient dans l'épanouissement d'une communauté capable de se tenir debout sans les béquilles en forme de signe de piastres du gouvernement fédéral. Il n'y a donc pas à s'en sortir: Francofonds sera l'expression de la volonté populaire ou ne sera pas.

Alors, par la force des choses, Francofonds doit résolument se tourner vers l'avenir. Une constatation qui permet, une fois encore dans ces colonnes, de formuler un raisonnement simple, qui fait appel à l'intelligence et qui, par conséquent, ne tient pas compte des multiples querelles en tous genres qui empoisonnent à souhait les relations des personnes qui oeuvrent au développement de la communauté.

Voici ce raisonnement: si l'on part du principe que Francofonds constitue le symbole de l'ardent désir des Franco-Manitobains de voir dans le Manitoba une terre d'avenir pour tous les francophones; et si l'on accepte que l'avenir ne peut être envisagé sereinement que si les Franco-Manitobains mènent le combat unis, rien ne nous empêche plus d'arriver à la conclusion qui s'impose: Francofonds doit devenir le point de ralliement, la fierté commune des Franco-Manitobains. Conclusion: Francofonds, ça ne peut que marcher. Ce qu'il fallait démontrer, comme se plaisent à écrire sèchement les mathématiciens à la fin de chaque démonstration.

Quant à la présente démonstration, on concluait dans les termes suivants l'OPINION du 2 octobre 1980: Rien ne devrait empêcher Francofonds de devenir le moteur de l'unité de la communauté. Et le vieux rêve de l'autofinancement pourrait bien réaliser le vieux rêve de l'unité. Là aussi, il ne s'agit pas d'un luxe, mais d'une nécessité.

Bernard BOCQUEL

(1) Quelques autres précisions. Fin 1979, Francofonds disposait de $97,000 et distribuait au printemps de 1980 $5,000 d'intérêt à 13 associations, essentiellement pour des projets spéciaux.

Fin 1980, Francofonds pesait $165,000 et distribuait au début de cette année $12,000 à 37 groupes pour divers projets. Pour la troisième distribution, un minimum de $20,000 pourra être réparti entre des associations demandant de l'aide financière pour un projet précis, comme le stipulent les critères de distribution.

Fait intéressant à noter: il n'y a pas que le montant des intérêts versés annuellement qui double, mais aussi le nombre de donateurs: 750 en 1979, contre 1,400 en 1980.

Lettres à LA LIBERTÉ

Pour en savoir plus sur l'histoire des Ouellet

Plus que jamais dans l'histoire de notre peuple, il est devenu une nécessité pour nos familles de s'unir et de se grouper en association.

N'est-il pas vrai que la famille est la base de notre Société, tout en reconnaissant ce principe, il est donc urgent de s'enroler dans nos associations déjà existantes ou d'en fonder de nouvelles pour la survie de nos traditions et de nos moeurs... Voilà pourquoi l'Association des Familles Ouellet-te a été créée.

En 1964, M. Jos. Eugène Ouellet, généalogiste de Québec préconisa par la voix des journaux, un rassemblement des Familles Ouellet-te, en vue du tricentenaire du mariage de l'ancêtre commun, René Houallet et de réaliser un projet d'association.

Le 30 avril 1966, c'est à Montréal, à l'Oratoire du Mont Royal que se tenait un premier rassemblement, où près de mille assistants y participaient. Le président d'honneur de ce congrès était Mgr André Ouellette, alors évêque de Mont-Laurier.

Le 2 juillet de la même année, un deuxième congrès se tenait à Sainte-Anne de la Pocatière, où les assistants étaient aussi nombreux, alors que l'on dévoilait un monument commémoratif sur la terre même de l'ancêtre, soit près du Sanctuaire Champêtre de Notre-Dame de Fatima. Le 22 août 1966, le mouvement des Famille Ouellet-te recevait son incorporation, en vertu des Lois de la Province de Québec (chapitre 298, s.r.q. 1964) et l'Association des Familles Ouellet-te du Québec Incorporée était fondée.

Depuis, à chaque année un congrès est tenu à la Pocatière, siège social de l'Association, où les membres se réunissent pour continuer d'honorer la mémoire de l'ancêtre commun.

La devise de l'Association est: Credere et amare (croire et aimer), ce qui identifie la mémoire de René Houallet, ce colon français, parisien de naissance. De son premier mariage avec Anne Rivet Trois fils: Abraham-Joseph, Mathurin-René et Grégoire, sont nés de cette union, à Sainte-Famille, I.O. De son deuxième mariage avec Thérèse Mignot, à la Grande-Anse (la Pocatière), deux fils: Sébastien et François, et quatre filles: Marie-Thérèse, Françoise, Marie-Anne et Angélique-Marguerite sont nés de cette union. Ces filles épouseront des Pelletier, Migner-Lagacé, Boucher et Bérubé. Ce sont donc de ces cinq branches que descendent tous les Ouellet-te du continent américain.

L'Association est dirigée par un conseil d'administration composé de neuf officiers élus par les membres de l'Association lors du congrès annuel. Depuis décembre 1968, l'Association publie une revue "Le Hoelet" trois fois par année et contenant trente deux pages. Celle-ci fort intéressante traite de généalogie, d'histoire, etc... s'adresse à toutes les classes de la société.

L'Association compte plus de deux mille membres inscrits, ceux-ci viennent des dix provinces du Canada et nombreux de nos cousins franco-américains en font partie. Tout descendant de l'ancêtre commun peut devenir membre de l'Association, soit que l'on descende en ligne directe ou par alliance.

Naturellement on ne peut être membre d'une société ou d'une association sans débourser un montant d'argent quelconque; c'est ce que l'on appelle la faute vénielle. Le déboursé nécessaire à cette fin est plutôt minime, il s'agit de huit dollars par année, et ceci donne droit à tous les avantages de l'Association et la revue, "Le Hoellet" est envoyée gratuitement à tous les membres.

C'est donc un appel de patriotisme qui se présente à vous, chers descendants de René Houallet. Vous ne pouvez résister à cet appel et inscrivez-vous dès maintenant dans ce mouvement, qui sera le vôtre. Et pour ce faire, vous n'avez qu'à adresser votre demande en y joignant votre contribution à: l'Association des Familles Ouellet, C.P. 28, La Pocatière, G0R 1Z0.

Eugène Ouellet
La Pocatière

Un hommage à l'abbé Couture

Monsieur le rédacteur,

Je me sentirais coupable de passer sous silence une fête comme nous venons de célébrer. Souvent j'ai donné une opinion qui ne disait pas grand chose, tandis qu'aujourd'hui, il y a tant à dire: 25 années de prêtrise, ça se voit de moins en moins, et c'est pourquoi cela fait plaisir de le souligner particulièrement. Rien ne fut épargné pour que la fête soit belle et mémorable; l'ambiance était chaleureuse, le décor plaisant, le chant choisi très bien exécuté.

Le tout a débuté par la messe officiée par Mgr Hacault. Un très grand nombre de prêtres étaient venus se joindre à nous dans nos réjouissances. Il serait impossible de reprendre toute cette soirée. L'homélie, qui fut donnée par notre évêque, fut une succession de louanges de mots d'estime et de gratitude à l'endroit de Léo Couture... pour les nombreux services rendus dans l'obéissance et le dévouement.

Les applaudissements pleuvaient très souvent, même debout à l'occasion. La famille a exprimé ses sentiments, suivis de ceux des paroissiens; même un petit vieux a pu le faire, le chanceux! Je connais un bon nombre de petites vieilles qui auraient aimé et pu en dire autant, et même pas mal plus, nous rappelant que ses messes nous incitent à la ferveur, que les Évangiles seraient incompréhensibles sans ses explications, que l'intérêt qu'il porte aux vieillards nous fait chaud au coeur.

Donc félicitations, cher père! Que Dieu vous bénisse et vous donne la santé pour continuer encore longtemps votre fructueux ministère. Ces souhaits sont d'un groupe de petites vieilles oubliées...

Emma Ayotte
Saint-Boniface
le 7 juin

BILLET

Jusqu'à la corde

La chose est aussi sûre que la venue de l'hiver manitobain: régulièrement, des êtres humains donnent libre cours à leur animalité en exigeant que la peine de mort, abolie au pays voilà maintenant cinq ans, soit réinstaurée. Rien de tel pour distraire un moment le petit peuple des vulgaires problèmes de taux d'intérêt et d'inflation qui l'assaillent quotidiennement.

Or donc, pour ne pas manquer à la tradition, le parti conservateur, celui-là même qui a fait des pieds et des mains pour que Dieu existe dans la future constitution canadienne, a soulevé la semaine dernière en Chambre à Ottawa cette question qui fait toujours recette: le retour de la peine capitale. Il paraît qu'elle a un effet dissuasif sur les criminels en puissance et, par conséquent, qu'elle protège la société.

Les élus qui se servent de tels arguments pour défendre leur thèse ne peuvent avoir que l'ignorance comme excuse ou la malhonnêteté comme complice. Est-il en effet besoin de rappeler que l'abolition de la peine de mort n'a pas eu pour effet d'augmenter le taux de meurtres; mais qu'au contraire on trucide de moins en moins? Ainsi 587 personnes ont été occies en 1979, contre 493 l'an dernier, soit une baisse de 17 pour cent. Quant au Manitoba, la baisse est encore plus nette: 29 pour cent pour la même période.

Pourtant, au-delà des chiffres, il est indécent de devoir constater que des élus puissent se livrer à un tel exercice, qu'ils puissent s'accrocher avec autant de ferveur à l'irrationnel en utilisant et en suscitant des réflexes de peur chez une population qui, en proie à un nombre croissant de problèmes, ne demande qu'à être rassurée à tout prix contre une criminalité qui est toujours croissante quand les pauvres deviennent encore plus pauvres.

Mais ce n'est pas en retournant à des pratiques dignes de la jungle que l'on règlera le problème de la violence. N'en déplaise à tous les partisans du gibet, la démocratie, au nom des droits humains les plus élémentaires, doit se refuser d'institutionnaliser le meurtre au nom d'un bas esprit de vengeance.

Et dire qu'on voulait croire que cette question de la peine de mort était, une fois pour toutes, usée jusqu'à la corde.

Bernard BOCQUEL

LES BONNES

La Commission canadienne du blé s'obstine encore, douze ans après la promulgation de la loi sur les langues officielles, d'envoyer aux fermiers ses formulaires de renouvellement de carnets de livraison de blé uniquement en anglais. On a hâte de pouvoir séparer le bon grain de l'ivraie.

* * *

À l'école Lacerte, il semble maintenant à peu près certain que certaines combinaisons seront effectuées pour la rentrée prochaine des classes pour que des élèves de 4e et de 5e année se retrouvent dans la même classe. L'éducation se porte à merveille dans la division scolaire de Saint-Boniface...

* * *

La Fédération des Franco-Colombiens, rapporte le journal le Soleil de Colombie, vient de tenir à la mi-mai son assemblée annuelle. Pour ceux qui passent leur temps à dire du mal de notre Société franco-manitobaine, voici quelques extraits, histoire de mettre les choses en perspective:

Question: "Comment êtes-vous devenu président de la Fédération?

Réponse: "Autant le dire franchement: je me suis rendu au congrès en observateur. J'en suis sorti président" Dire qu'il y en a qui ne croit pas à la main de Dieu.

* * *

Plus loin, du même président "observateur "(...) Mais le conseil général avait déjà repéré un excellent futur directeur (de la Fédération) en la personne de Fernand Gilbert, un gestionnaire québécois. J'avais pourtant fait bonne impression, je crois, grâce à la connaissance du milieu francophone que m'ont donné 15 années de vie à Vancouver". Et il s'étonne qu'on lui ait préféré un expert québécois!

* * *

Et pour finir cette cure de revitalisation express de nos institutions:

Question: "Mais comment passe-t-on d'un éventel poste de conseiller général à un poste réel (sic) de président?

Réponse: "Sans le faire exprès (...)". La francophonie colombienne est sauvée.

* * *

Une bonne nouvelle pour les propriétaires de chiens et de chiennes... La firma Glaxo de Toronto vient d'introduire sur le marché, sous le thème: "Le sexe et le chien moderne", un comprimé anticonceptionnel pour les chiennes. La pillule Ovarid, en effet, apporterait un certain soulagement aux propriétaires qui "veulent éviter les ennuis associés à la période des chaleurs et aux chiots". Décidément, les spécialistes de la Glaxo ne "fourrent pas le chien"!

* * *

Y en a qui n'ont pas compris ce que c'est qu'un pléonasme... En effet, quelqu'un a proposé "un journaliste subjectif"! Inutile de dire que cette personne humaine ne remportera pas le concours.

* * *

Un des ambitieux des créateurs de bonnes pléonasmiques a voulu ajouter au "Franco-Manitobain bilingue", publié la semaine dernière, en proposant "des Franco-Manitobains patients"... et "un Canadien français poli". L'auteur qui a composé ces entrées doit être un agent francophone d'organisme: il a intitulé ses réflexions "la balle relancée".

* * *

Pour continuer à vous aider à stimuler un tant soit peu votre imagination la rédaction vous propose cette semaine: un traducteur bilingue, un politicien menteur, un fermier "en maudit", un mécanicien "chérant", un scout toujours prêt, un conseil d'administration bien informé, un rapport secret, un besoin exprimé, un apport constructif, une idée brillante, un libéral opportuniste, un néo-démocrate jaloux, un conservateur un bonnet blanc.

* * *

La palme de la semaine revient à un fonctionnaire du gouvernement, qui a demandé de conserver l'anonymat pour que son nom ne soit pas divulgé. Il a suggéré, en pensant à la formation de Sydney Green, député de Inkster, qui a dûment obtenu son accréditation en règle comme parti officiel la semaine dernière: "un progressiste conservateur".

* * *

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Joumaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse© par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET



L'avenir des procès en français se précise

suite de la une

doute que l'unité canadienne est un mythe et que la magnanimité avec laquelle le Québec a traité sa minorité anglophone ne trouve sa contrepartie nulle part au Canada. "On m'a dit que n'importe où au pays on pouvait se faire servir en français." Il est clair pour lui que, tant qu'on ne pourra obtenir des procès conduits entièrement en français, la réalité du Canada sera celle de deux solitudes, l'une québécoise et francophone, l'autre canadienne et anglophone.

En attendant d'être de nouveau sommé par la cour provinciale, M. Aubin répète à qui veut l'entendre que c'est aux tribunaux de trancher la question pour tous les Canadiens, c'est-à-dire, de clarifier la portée de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

Il sait qu'il n'a rien de bon à attendre de la lettre de la loi. En effet, tout récemment, la Cour supérieure du Québec a nié à un dénommé Walsh, un anglophone, le droit à un procès entièrement en anglais - et lui a offert les services d'un traducteur - stipulant que le bilinguisme prévu par **l'article 133 ne prévoit pas que l'accusé puisse imposer sa langue à l'autre parti impliqué.**

Quoi qu'il en soit, Claude Aubin a décidé de se trouver des appuis. Il en aurait trouvé au Québec. Pour Ottawa, il prépare une demande d'aide financière auprès du ministère de la Justice: "Je suis prêt à payer mon procès en français; mais pour établir le principe, c'est l'affaire de tous les Canadiens".

Une équipe volante

Au Manitoba, il semble qu'il s'en trouve peu pour le seconder, même du côté des francophones, chez qui il trouverait normal un refus "en bloc" de comparaître en anglais. Au Comité pro-canadien qui avait l'an dernier recueilli 5,000 signatures pour appuyer le "non" au référendum québécois, il a l'intention de rappeler ses devoirs face à l'unité.

Et de l'esprit de la loi, qu'attend Claude Aubin? Pas beaucoup. Il a rappelé que le Manitoba, comme le Québec, est contre l'enchâssement des droits linguistiques dans la constitution.

Toutefois des efforts notables ont été enregistrés dans certaines provinces. En Ontario, on a mis sur pied, à la suite de pressions des francophones, des équipes volantes pour la tenue de procès en français, où le juge, les avocats, le greffier et le rapporteur sont bilingues ainsi que les représentants des deux partis en litige. Mais les résultats de ces tentatives n'auraient pas encore été évalués. On sait que les avocats franco-ontariens ne se sont constitués en association que l'automne dernier.

Au Nouveau-Brunswick, où de telles équipes francophones ont été créées depuis déjà quelques années, on en demeure toujours au stade de l'expérimentation et les demandes sont traitées une à une, à la discrétion des juges et des avocats concernés.

Conditionnel

Mais il faudra déterminer une fois pour toutes la marche à suivre pour toutes les demandes. C'est justement à quoi s'attaque un comité de spécialistes fondé le printemps dernier par la section du Barreau canadien au Nouveau-Brunswick. Le "Comité pour l'intégration des deux langues officielles dans la pratique du droit", dirigé par Mes Barry et Bastarache, rendra son rapport vraisemblablement à l'automne, après avoir évalué des situations semblables à celle du Canada en Europe.

Au Manitoba, les avocats francophones tendent lentement vers l'établissement de leur propre association, a confié Me Michel Monnin. Pour le moment, ils se contentent de pousser la cause des procès en français individuellement. L'avocat de Saint-Boniface, a signalé que la Cour du banc de la Reine avait récemment accepté, à sa demande de tenir un tel procès, complètement en français. Mais, devant le règlement du contentieux hors cours, la chose n'a pas eu lieu. Me Monnin s'est donc montré enthousiaste quant à l'éventuelle tenue du premier procès du genre.



Le juge Robert Trudel

Les Franco-Manitobains n'auront peut-être pas à attendre longtemps... En effet, interrogé sur ses intentions face à la demande de Claude Aubin, le juge Robert Trudel s'est montré tout à fait ouvert à cette éventualité: "C'est absolument possible..." Il a insisté sur le fait qu'il n'avait pas refusé à l'employé du 100 Nons un procès en français, mais qu'il n'avait simplement pas eu le temps de réunir le personnel nécessaire. Selon lui, la réalisation de ce procès est conditionnel à l'emploi du temps de l'unique procureur bilingue de la province, Me Georges De Moissac.

Et de poursuivre le juge de la Cour provinciale, le policier (unilingue) qui a effectué l'arrestation sera secondé d'un interprète, et le procès-verbal de l'audience sera rédigé en français, avant d'être traduit. A cet effet, il a fait savoir qu'il n'existait qu'une secrétaire bilingue à la Cour...

Pour expliquer un peu les difficultés auxquelles il a à faire face, le magistrat a conclu: "Il ne suffit pas d'être bilingue, il faut du recyclage". Ayant étudié uniquement en anglais, il a expliqué qu'il ne connaissait pas la "terminaison" légale et que, contrairement aux juges des Cours fédérales, ceux de la Cour provinciale n'ont pas eu l'occasion de parfaire leur formation en français: "Ce n'est pas prévu dans le budget".

Depuis environ cinq ans, les magistrats des Cours de comté, du Banc de la Reine et d'appel bénéficient régulièrement au Québec de stages en recyclage et en apprentissage de la langue technique du droit en français. Le juge Alfred Monnin a confirmé que des progrès importants ont été réalisés mais que, faute d'occasions de pratiquer dans cette langue, les connaissances ainsi acquises s'envolent rapidement.

La règle du jeu

Le juge Louis Deniset a , de son côté, déclaré que les magistrats de la Cour du Banc de la Reine avaient décidé qu'ils étaient prêts à entendre des causes entièrement conduites en français. Il a toutefois précisé que le personnel juridique nécessaire à de tels exercices était à son minimum.

Pour sa part, le sous-ministre adjoint de l'Attorney-général, M. Ray Tallin, s'est montré surpris de la volonté manifestée par les juges dans la question. Il a concédé qu'aucune règle du jeu n'avait été élaborée par la province, mais que les magistrats pouvaient agir sur le dossier à leur discrétion. Le sous-ministre adjoint a néanmoins prévenu de délais possibles dans l'organisation des audiences, délais dus à la difficulté de réunir les effectifs francophones.



M. Claude Aubin

Ainsi, toutes les conditions semblent être réunies au Manitoba, comme ailleurs au pays, pour l'éclosion d'un système judiciaire francophone, tel que la Fédération des francophones hors Québec et la Société franco-manitobaine l'exigent depuis des années. Au Manitoba, il reste à mobiliser les intervenants dans le domaine du droit et à accroître radicalement les demandes (1). Le précédent est attendu avec trop de patience.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les services d'information de la province annonçaient, le 20 mars, que 13 demandes de services d'interprétation simultanée devant les Cours de justice avaient été faites au cours de la dernière année.

Le père Aurèle Lemoine du Précieux-Sang

"J'ai fait confiance aux laïcs bien avant Vatican II"

Février 1950: "J'ai jamais été curé ou vicaire" objectait Aurèle Lemoine, directeur du Juniorat de Saint-Boniface, à Mgr Maurice Baudoux, qui lui proposait la cure de la jeune paroisse du Précieux-Sang. Et Mgr Baudoux de décider: "Débrouille-toi". Comme on sait, Aurèle Lemoine, s'est bien débrouillé...

Né à Sainte-Agathe en 1910, diplômé du Juniorat des Pères Oblats, ordonné prêtre le 24 juin 1936, éducateur pendant 13 ans (au Collège Mathieu de Gravelbourg et au Juniorat de Saint-Boniface), Aurèle Lemoine devint, plus que jamais, un homme à tout faire. Mais d'abord, une espèce de visionnaire.

Il rappelle qu'en 1952, il confiait à la directrice de la petite école paroissiale de quatre classes: "Je vois ici (au Précieux-Sang) une belle grande école, française et catholique, supportée par le gouvernement. "Son rêve prit 12 ans pour se transformer en réalité.

Déjà, à cette époque, les leaders religieux et laïcs de la paroisse s'étaient mis dans la tête qu'il fallait, pour aider la cause de l'éducation française dans toute la province, créer un précédent, pour qu'enfin, l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba aidant, le gouvernement accepte de changer la loi scolaire.

Premier septembre

Au premier Catholique élu subversivement en 1951 à la Comission scolaire de Norwood, "dans le quartier des Francs-Maçons", un dénommé Wilson, on a recommandé: "Ferme les yeux, ouvre les oreilles et reste tranquille". L'année suivante, les Catholiques obtenaient la majorité au conseil scolaire en élisant deux autres des leurs. Le 1er septembre, l'école du Précieux-Sang commençait à profiter de subventions du gouvernement.

Au Club St-Vincent, corporation à buts lucratifs, du Conseil Goulet, fondé en 1953 par un groupe de Chevaliers de Colomb, le curé Lemoine confia la responsabilité financière de l'école: "Les profits du bingo resteront dans l'organisation; l'école, c'est votre bébé", leur avait-il proposé. Ainsi, bien avant Vatican II, les laïcs du Précieux-Sang se voyaient assumer des responsabilités administratives majeures.

Les résultats de cette initiative ont toujours donné raison au père Lemoine. Il était consolant, dit-il aujourd'hui, de voir ce groupe d'une quarantaine d'hommes et leurs dames se dévouer gratuitement aux bingos du samedi, après-midi et soir, pour construire et payer les deux écoles à douze classes chacune". En effet, en six ans, le Club avait réussi à ramasser la jolie somme de $330,000. Devant l'enthousiasme des chevaliers,

suite à la page 19



Les membres du corps professoral de l'"école publique à culture française" le 2 novembre 1964.

Les résultats du rallye de l'UNF

Malgré un temps maussade et brumeux, les conducteurs et coéquipiers de 14 voitures de tous modèles participèrent au Grand Rallye organisé le 13 juin 1981 par l'Union nationale française, qui a réuni à Saint-Malo quelque 150 personnes.

L'itinéraire de Saint-Boniface à Saint-Malo comportait six étapes: Saint-Adolphe, Île-des-Chênes, Lorette Kleefeld, Saint-Pierre et Sainte-Agathe.

L'étape la plus difficile à deviner fut Kleefeld (capitale du miel au Manitoba). Néanmoins, les concurrents réussirent si bien à terminer le circuit en un temps record et à découvrir les objets insolites, qu'il y eut neuf premiers classés ex-aequo.

Il fallut départager les équipes en posant des questions éliminatoires qui ne laissèrent que trois "survivants".

Voici les noms des gagnants: 1er prix: Marguerite Ledorze de l'équipe François et Marguerite (pilotant une Chevette); 2e prix: Diane Latendresse de l'équipe Alain et Diane au volant d'une Ford; 3e prix: Anne-Marie Desroches de l'équipe Anne-Marie et Nadine à bord d'une Renault 5.

De nombreux supporters et amis de l'Union nationale française se trouvaient à l'arrivée à Saint-Malo où le consul de France et Madame Vannini vinrent rendre une courte visite.

Après la remise des prix et trophées, la soirée fut animée par Pierre LaRoche, avec Hélène Arpin à l'accordéon et par plusieurs chanteurs bien connus: Gilles et Jocelyne Hébert, Jeannine Lambert et Gisèle Marion dans ses propres compositions.

Le talent des animateurs et les refrains repris en choeur réussirent à créer une ambiance de gaieté et d'amitié des plus propices. On participa ensuite avec entrain à un bal organisé par l'Union nationale française.

M. Eloi Vesselle, agriculteur à Saint-Malo, aménagea gracieusement l'un de ses bâtiments en salle de bal et en salle de réception et se dépensa sans compter avec M. Cluzan, l'instigateur du rallye

L'enthousiasme suscité par le rallye fut tel que le deuxième Rallye annuel de l'Union nationale française vient déjà d'être prévu pour 1982. Mais on prévient qu'il sera plus difficile!

Dans un plus proche avenir, l'UNF se propose d'organiser une grande fête qui aura lieu le samedi 11 juillet pour célébrer, un peu à l'avance, la prise de la Bastille.



Les participants au rallye Saint-Boniface/Saint-Malo.

Des photographes franco-manitobains au CCFM

Le Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher, présente une exposition de photographies du 8 juillet au 2 août 1981.

Les photographes participant à cette exposition sont: Louis De Groot, David Morrish, Luc Robitaille, Gilles Fréchette, Hubert Pantel, Hubert Théroux, Paul S. Guyot, Marc Rémillard, Ronald Valois et Lorraine LeTourneau.

Le Centre culturel franco-manitobain ouvre ses portes de 9 heures à 22 heures tous les jours de la semaine.

Un concours "Nouveaux cinéastes d'animation" à l'ONF

L'office national du film du Canada organise pour la seconde année de suite, du 15 juin au 1er septembre, un concours dont le but est de permettre à un cinéaste d'animation de réaliser son premier film animé professionnel dans le cadre du studio d'animation de la production française de l'ONF.

Seul les citoyens francophones ayant déjà par leurs propres moyens réalisé un film d'animation sonorisé sont éligibles à ce concours.

Tout candidat intéressé devra fournir, au plus tard le 1er septembre, son curriculum vitae accompagné d'une copie sonorisée de son film ainsi que le scénario ou plan (visuel et sonore) d'un film d'animation d'une durée de moins de quatre minutes, de format 35mm, avec un échéancier de production et de réalisation de chaque phase du projet (découpage technique, production des éléments d'animation, tournage, montage de l'image, sonorisation, mixage, etc) et la liste exhaustive des matériaux et instruments nécessaires à la réalisation du projet.

L'agriculture de la province est prise à la gorge

Selon le "Manitoba Farm Bureau", organisme qui regroupe tout le secteur agricole et para-agricole de la province, le cas de l'agriculture du Manitoba tremblant sur ses bases n'est pas nouveau. Mais son équilibre commence à être fortement menacé.

De plus, la situation est généralisée à travers le pays. Le Canada, précise la Fédération provinciale de l'agriculture, est entraîné dans le sillage des USA, comme bien d'autres nations d'ailleurs.

Ce qui est alarmant, souligne le "Manitoba Farm Bureau", c'est que le cancer qui ronge l'une des industries les plus vitales du Manitoba, ne peut être soignée par des décisions prises au niveau local. Le mal touche l'agriculture canadienne d'un bout du continent à l'autre.

Au même titre que la petite entreprise, que l'industrie légère ou les petits commerces, l'agriculture de la province est prise à la gorge par une situation financière qui se détériore chaque jour davantage.

Comme le particulier qui veut acheter sa propre maison, le cultivateur qui veut produire une récolte doit investir des sommes que l'on aurait qualifiées d'astronomiques il y a une dizaine d'années. Et si l'individu peut remettre son achat à plus tard, le fermier, au moment d'ensemencer et de gérer son exploitation n'a pas le choix de retarder les échéances. Un autre facteur qui rend l'agriculture plus vulnéralbe aux effets de l'inflation et de ses séquelles, c'est que l'agriculteur n'a pratiquement aucun pouvoir de décision sur les prix qu'il reçoit pour sa production.

Cette anomalie qu'aucune autre industrie ne supporte, existe depuis bien des années. Elle faisait dire au ministre fédéral de l'Agriculture, Eugene Whelan: "La politique de nourriture à bon marché en Amérique du nord est un cadeau à quelques-uns au détriment de tous". Comme pour le boeuf, le porc et la volaille, les prix des grains canadiens sont établis par l'étranger et plus particulièrement les États Unis. Cette dépense canadienne des marchés mondiaux laisse peu de latitude à un pays qui exporte 90 pour cent et plus de ses productions agricoles.

Dans ce contexte, le Canada, qui demeure le plus gros exportateur de blé de printemps, est la nation dont l'agriculture est proportionnellement la plus productive au monde, peut être perçu comme géant riche et généreux.

Cette vision traditionnelle de l'agriculture, affirme le "Manitoba Farm Bureau", fausse le jugement de plusieurs. Tout comme n'importe quelle industrie, l'agriculture, pour produire, doit investir. Ces mises de fonds reflètent toutes les hausses des effets de l'inflation et le cultivateur, aujourd'hui, s'il veut garder sa terre, n'a pas d'autres choix que de dépenser au risque de perdre son bien.

Qui est le coupable?

"C'est une question d'argent", répondent unanimement ceux qui sont préoccupés de l'avenir de l'agriculture.

Au Manitoba, la Fédération de l'agriculture signale que l'ennemi numéro un du fermier c'est le taux trop élevé de la location de l'argent. Les taux d'intérêt de 20 pour cent et plus frappent aussi l'industrie et les particuliers, mais par le fait même précise la fédération, l'agriculture en supporte deux fois les conséquences néfastes.

L'agriculteur, parce qu'il ne peut demander les prix dont il aurait besoin pour produire d'une façon rentable, se trouve pris dans un cercle vicieux. Il n'a d'autre choix que de s'endetter davantage ou de liquider. Secrétaire du "Manitoba Farm Bureau", Bob Douglas dévoilait récemment que l'exode rural augmente et que les possibilités de s'établir en culture pour les jeunes Manitobains sont pratiquement nulles. Cette situation est inquiétante a-t-il précisé. L'âge moyen des cultivateurs augmente sans cesse, et la plupart des fermes vendues au Manitoba sont achetées par des capitaux venant de l'étranger.

Productivité

Comme le réclament la Fédération canadienne de l'agriculture, l'union nationale des fermiers, les ministres provincial et fédéral de l'agriculture et bien d'autres, le gouvernement fédéral doit prendre des mesures pour diminuer les taux d'intérêts. Car, selon le "Manitoba Farm Bureau", la productivité des fermes dans la province ne permet pas d'emprunter à des taux qui dépassent maintenant 20 pour cent.

Établi pour contrer l'inflation, l'accroissement des taux d'intérêts au Canada n'a pas donné, pour bien des économistes, les résultats attendus. Certains prétendent même aujourd'hui qu'ils ne font qu'alimenter davantage le feu dévorant de l'inflation.

Dans une lettre au ministre fédéral des Finances, Allan MacEachen, le "Manitoba Farm Bureau", par l'entremise de la Fédération canadienne de l'agriculture, demande des mesures immédiates pour l'industrie agricole de la province. Il suggère une dissociation canadienne des fluctuations des taux d'intérêts en vigueur aux États Unis et l'utilisation immédiate de la Société fédérale du crédit agricole comme garant des prêts encourus par les cultivateurs au bord de la faillite.

Le "Manitoba Farm Bureau" souligne aussi que l'aide que les cultivateurs réclament aujourd'hui leur permettra peut-être de traverser une crise dont ils ne sont pas responsables.

Devant l'urgence de la situation, le "Manitoba Farm Bureau" et la Fédération canadienne de l'agriculture sont d'avis que le gouvernement canadien ne pourra refuser de soutenir l'agriculture qui contribue largement à l'économie canadienne.

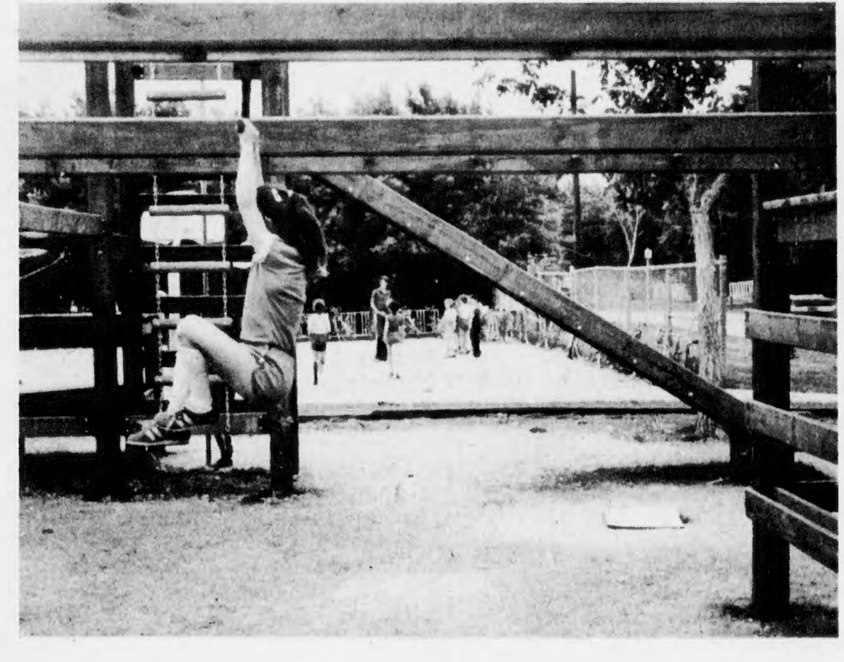
Louis MOLIN

Avis aux agriculteurs

Le représentant du commissaire aux langues officielles pour l'Ouest, M. Maurice Gauthier, nous signale que la Commission canadienne du blé, particulièrement reconnue pour sa mentalité réfractaire à la loi sur les langues officielles, a envoyé aux agriculteurs des formulaires de renouvellement de leur carnet de livraison de blé uniquement en anglais.

Rappelons donc simplement que les fermiers ont pleinement le droit d'exiger des formulaires en français et n'insistons pas sur la pratique d'un tel scandale une douzaine d'années après la promulgation de la loi sur les langues officielles qui met le français et l'anglais sur un pied d'égalité au sein des institutions qui relèvent du gouvernement fédéral.

CAMPS D'ÉTÉ 1981



Le Centre culturel franco-manitobain organise conjointement avec le Y.M.C.A. de Winnipeg/sud (6) camps journaliers d'une semaine pour les jeunes francophones de 6 à 12 ans. Ces camps seront de 9h00 à 16h00 et auront lieu au Y.M.C.A. de Winnipeg/sud 5, avenue Fermor où les jeunes pourront profiter des facilités du Y.M.C.A. ainsi que des cours et des parcs avoisinants. Les jeunes seront divisés en groupe selon l'âge afin de leur offrir des activités propres à leur niveau.

Au programme, des leçons de natation, des ateliers de danse, de chant, de bricolage, de théâtre ainsi que de l'entraînement dans des sports et des jeux variés.

À NOTER: Une garderie sera ouverte de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 à un coût additionnel de $1.25 pour la matinée et $1.25 pour l'après-midi.

La politique du Y.M.C.A. veut qu'aucun enfant ne soit exclu de ses programmes en raison de difficultés financières. En cas de nécessité, certains arrangements sont possibles.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec **Roxane Stanners**, directrice des camps, au numéro **233-3476**.

Les Petites Nouvelles

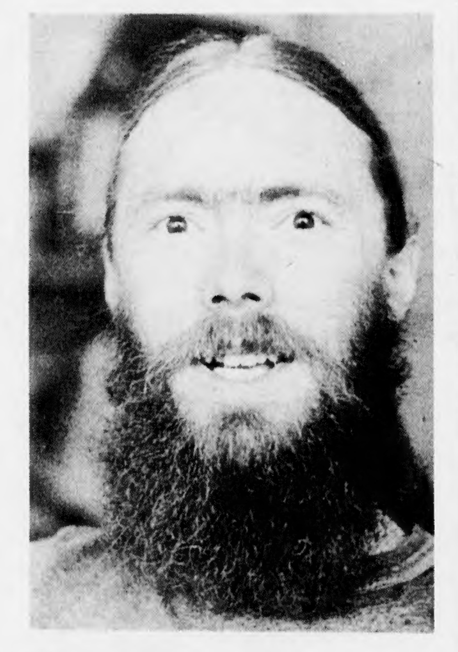
$205,000 à l'Association des hebdos hors Québec

Le secrétaire d'État, Francis Fox, a signé une entente avec l'Association de la presse francophone hors Québec, laquelle regroupe une vingtaine d'hebdomadaires francophones. Selon cette entente, une contribution de $205,000 sera remise en quatre versements à l'Association au cours de l'année.

Ces fonds, qui proviennent du Programme des groupes minoritaires de langue officielle du Secrétariat d'État, permettront aux hebdomadaires francophones publiés dans les provinces anglophones d'améliorer la qualité de leurs publications et leurs services de distribution.

L'Association fournira ainsi les services de plusieurs experts-conseils qui étudieront le fonctionnement de chaque hebdomadaire du groupe pour déterminer comment on pourrait en améliorer la teneur et le tirage

Une partie de ces fonds sera consacrée au fonctionnement du siège national de l'Association à Ottawa.



Un nouveau technicien au CCFM

Le Centre culturel franco-manitobain vient de se procurer les services de M. Jean Loiselle au poste de directeur technique.

M. Loiselle verra à l'entretien des équipements et travaillera en collaboration avec les groupes et organismes qui utilisent les installations.

À la veille d'importantes élections législatives

Israël à la croisée des chemins

Régulièrement on peut lire dans les journaux que l'État d'Israël est en crise. Ces crises semblent faire partie intégrante de cette nation qui ne cesse de connaître les douleurs de la croissance. Une autre étape sera franchie le 30 juin lors des élections parlementaires.

Il y a environ quatre ans, en mai 77 plus exactement, le parti travailliste, pilier de la politique israélienne, quittait le pouvoir pour laisser la place au conservateur Ménachem Bégin, l'un des plus vieux routiers de la scène politique.

Bégin était élu à la tête d'un gouvernement de coalition, un des plus disparates que les observateurs aient jamais eu à analyser et chacun, depuis ce jour, de prédire la chute de ce même Bégin. À décharge de ces Cassandre, il faut constater que sa majorité, déjà mince, se réduisait comme peau de chagrin.

Étant à la tête d'une coalition, Bégin dépendait de ses partenaires pour une majorité parlementaire. Ses pouvoirs étaient limités par la Constitution qui lui interdisait, entre autres, de renvoyer un ministre de son cabinet sous peine de renversement, ou encore de tenir des élections parlementaires à sa convenance.

De quoi était composée cette alliance gouvernementale? Tout d'abord il y avait l'Alliance du Likoud qui est composée du Mouvement Hérout (celui de Bégin) et du Parti libéral, ainsi que de plusieurs autres petites factions. Ensuite il y a le Parti religieux et le Parti démocratique pour un changement. Tout ce monde-là a le soutien du parti religieux ultra orthodoxe Agudat Israël. Comme on le voit, il fallait que Bégin se concilie bien du monde. C'est ainsi qu'il a pu survivre à 20 votes de non confiance en 4 ans.

Ce qui explique que certains ministres n'aient pas été retenus lors de leur menace de démissionner et on a ainsi vu le départ de Moshe Dayan et Ezer Weizman ou bien plus récemment le ministre des Finances Yigal Horovitz. (En tout, six ministres claquèrent la porte.)

Chaque fois, le cabinet Bégin était secoué dans ses fondations. Les rivalités, les désaccords ont succédé aux scandales qui ont fait place aux démissions. Chaque fois les observateurs prédisaient la chute qui, finalement, est arrivée sur une question de finances. Comment s'en étonner avec une inflation qui atteindrait les 138 pour cent aux dernières évaluations et une dette extérieure de 18 milliards?

L'inflation "spiralante" n'est pas d'ailleurs l'un des seuls maux que connaît l'État d'Israël. Une crise de conscience a saisi ce pays de trois millions d'habitants dont 18,000 d'entre eux quittent annuellement le sol natal pour aller s'établir dans des pays plus aisés et surtout plus calmes. Exodus en sens inverse, quoi! L'immigration de son côté est passée de 56,000 en 1972 à 21,000 en 1980. On comprend l'inquiétude israélienne qui craint cette saignée à blanc des meilleurs de ses cerveaux.

Si Israël a été fondé dans un rêve communautaire et si les premiers pionniers n'ont pas hésité à défendre les armes à la main les frontières de ce même rêve, il n'en serait pas de même - paraît-il - pour les jeunes générations qui rechignent à un long service militaire.

Israël a 33 ans et a des doutes. Et les seuls qui se font fort de tirer le pays de ce marasme moral sont les politiciens. D'un côté Ménachem Bégin qui durant ses quatre années au pouvoir a subi deux crises cardiaques et une attaque. La signature du traité de paix avec l'Egypte est probablement le point principal de son oeuvre gouvernementale.

En politique intérieure, il a autorisé les Israéliens à posséder trois mille dollars en devises étrangères, libérant en même temps le crédit. Il en est résulté une inflation galopante. Son bilan économique s'est aggravé d'une hausse du chômage.

De l'autre côté on trouve, dans la cinquantaine avancée, le chef travailliste, Shimon Pérès, qui avait raté le pouvoir d'un cheveu il y a quelques années et à qui la chance est donnée une fois de plus, maintenant qu'il a triomphé de son ennemi de toujours, Isaac Rabin.

Pérès a une politique financière diamétralement opposée à celle de Bégin. Il couperait les fonds réservés aux colonies des territoires arabes occupés, réduisant ainsi les dépenses budgétaires. Par la suite, il essaierait d'obtenir un accord de la part des syndicats, du gouvernement et de la main-d'oeuvre pour un gel des impôts, des salaires et des taxes. Le tout formerait un contrat social.

L'éternel différend avec les voisins

Pour sain que puisse paraître ce programme économique, il faut se rappeler qu'Israël protège ses ressortissants des méfaits de l'inflation puisque les salaires, les comptes d'épargne et les hypothèques sont ajustés automatiquement de manière à compenser 80 pour cent du taux d'inflation. Pérès propose aux Israéliens de se serrer la ceinture. Depuis qu'il a révélé son programme économique, sa popularité a baissé.

Les vues diffèrent également en politique étrangère. Bégin n'hésite pas à adopter une ligne dure. Témoin la dernière attaque contre le réacteur nucléaire irakien. L'obsession de défendre les frontières israéliennes est à la racine de cet acte qui a été condamné un peu partout dans le monde.

Le voisin égyptien l'a condamné également et le coup en a été on ne peut plus dur si l'on considère que quelques jours auparavant, les deux chefs d'État - Sadat et Bégin - échangeaient leurs points de vue sur la paix et rendaient la Syrie responsable de cet imbroglio qu'est la crise des missiles en territoire libanais.

Ce ne sera pas la première fois que le raïs égyptien voit ses espoirs d'entente cordiale se désintégrer au vent des humeurs de Bégin. Pour n'en citer qu'une: la décision de la Knesset de désigner Jérusalem capitale d'Israël: "un défi lancé à huit cents millions de musulmans" a-t-on dit dans le monde arabe qui a par conséquent, demandé "une guerre sainte".

Et Pérès, lui, qu'envisage-t-il pour régler l'éternel différend avec ses voisins arabes? Le parti travailliste prévoit dans sa politique d'autonomie de la rive ouest appelée quelquefois Judée-Samarie, que 70 pour cent de la région s'auto-gouverne durant une période de transition de cinq ans pour ensuite passer sous un contrôle conjoint Palestine-Jordanie. C'est ce qui est appelé l'option jordanienne. Le seul hic dans tout cela est que la Jordanie refuse d'envisager le concept. L'Egypte le rejette également. Bégin est encore plus dur. Il déclare sans ambages: voter pour les travaillistes serait voter pour un état palestinien planté au coeur d'Israël, avec Yasser Arafat comme chef d'État.

Dans ces régions, le chemin de la paix entre Moscou et Washington passe par Jérusalem, qui elle-même est au centre de la crise des missiles au Liban. Le tout bien emboîté l'un dans l'autre.

Les Israéliens sont à une croisée des chemins, car, suivant le choix qu'ils feront, une stratégie ou une autre sera adoptée. Choisiront-ils la coalition, l'escalade et l'aventure avec Bégin, ou le retour des travaillistes, le retour aux frontières de 1967 et le retour de Shimon Pérès?

C'est l'un de leurs plus célèbres généraux, Moshe Dayan, qui leur disait récemment: "Nous avons créé un État, il nous reste maintenant à créer une nation". Pour créer une nation, il faut avoir une économie saine et des perspectives de paix. Le 30 juin, les Israéliens choisiront quelle sorte de nation ils veulent bâtir.

Jacqueline BLAY



Le premier disque LA ROCHE est bien lancé.

Une centaine de personnes ont assisté, jeudi 11 juin, au Centre culturel franco-manitobain, au lancement officiel du premier microsillon de La Roche.

Le groupe a vendu, à l'occasion autant d'albums du disque, qui contient dix compositions originales, dont deux ballades, une pièce instrumentale et sept de musique nouvelle vague.

Ce premier disque du genre au Manitoba français a été enregistré et mixé aux studios Wayne Finucan à Winnipeg; la matrice a été gravée chez SNB à Montréal et le microsillon imprimé chez World Records à Toronto.

Les cinq membres du groupe, Pierrette, Christian, Fabien, Réjean et Joël ont tenu, vendredi 12 juin, une soirée sociale au 100 Nons durant laquelle le photographe aussi a semblé s'amuser.

Les grandes orientations de la FFHQ après l'assemblée annuelle

Le vice-président de la Société franco-manitobaine, M. Léo LeTourneau a été élu sans concurrence à la vice-présidence de la Fédération des francophones hors Québec, qui tenait en fin de semaine son assemblée annuelle.

Une trentaine de délégués, choisis par les neuf associations provinciales membres ainsi que les cinq organismes associés, ont assisté à cette réunion. Par ailleurs, Mme Jeannine Seguin, de l'Association canadienne française de l'Ontario, a été réélue au poste de présidente. Les mandats sont d'une année.

Mme Seguin sera la seule personne du bureau de direction de cinq membres à assurer le lien avec l'ancien bureau. En effet, outre l'arrivée de M. LeTourneau, les trois représentants des régions sont aussi nouveaux. Sur la scène Mme Irène Chabot de la Saskatchewan, représente l'Ouest; M. Guy St-Denis, l'Ontario et M. Roger Doiron, les Maritimes.

Il semblerait d'autre part que la nouvelle direction ait l'intention de concentrer les efforts de l'organisme, qui représente les francophones hors Québec, sur certains dossiers précis. Ces dossiers, selon M. Jean-Bernard Lafontaine, responsable de la recherche et de l'information à la FFHQ, sont la mise au point d'une politique de développement global des hors Québec, réclamée à cor et à cri depuis des années, "sans plus attendre le Fédéral".



M. Léo LeTourneau

Aussi, on verra à établir une analyse "critique" des programmes du Secrétariat d'État à l'endroit des hors Québec qui se termineront en mars 1983; et on se penchera sur les programmes fédéraux concernant l'aide au bilinguisme en éducation, qui devraient être - en principe - renouvelés, entre le fédéral et les provinces, à l'automne.

Enfin, un colloque nationale sur l'économie, pour faire suite à la récente publication du rapport du comité économique de la FFHQ, intitulé "Un espace économique à inventer", devrait se tenir vraisemblablement au printemps de 1982. M. Lafontaine a déclaré qu'il s'agira d'un colloque d'envergure, réunissant entre 300 et 350 personnes, qui ira "dans le sens d'un prise de conscience", et qui sera "axé sur la mise en pratique".

Une telle optique a été envisagée car, toujours selon le responsable de l'information de la Fédération des francophones hors Québec, "les gens sont en gros d'accord sur l'orientation du rapport". Rappelons que les rédacteurs du document recommandent essentiellement "un effort collectif pour initier de nouvelles pratiques communautaires afin de nous réapproprier certains pouvoirs collectifs", notamment dans le domaine économique.

Bernard BOCQUEL

AVIS DE RÉUNION POUR NOMINATION

Association provinciale libérale de la Circonscription de Niakwa

Date: **mercredi le 24 juin 1981**
Heure: **20h00**
Lieu: **Niakwa Travel Lodge**
20, rue Alpine
Winnipeg, Manitoba

Nomination:
Ceux qui souhaitent se présenter comme candidat doivent le faire savoir par écrit avant midi, mardi le 23 juin 1981 à:

Mademoiselle Berthe Lafortune
Présidente
Association libérale de Niakwa
662, chemin Sainte-Anne
Winnipeg, Manitoba
R2M 3HI

Téléphone: **253-1514**

Ont droit de vote:
Les personnes résidant dans le comté de Niakwa le jour de la réunion et possédant une carte de membre du parti libéral du Manitoba.

Pour obtenir une carte de membre, il faut communiquer avec Rita Voyer au numéro de téléphone suivant: **256-1381 jusqu'à 19h50, le 24 juin 1981.**

Les Petites Nouvelles

Le premier à se réabonner au CM: Claude Blanchette

Plus de 1,000 abonnés ont déjà renouvelé leurs billets pour la 56e saison du Cercle Molière. Et **LA LIBERTÉ** a eu le plaisir d'apprendre que le premier à faire parvenir son abonnement 81-82 était un fidèle collaborateur du journal, Claude Blanchette, ptre, le responsable de la chronique **INTERROGATION.**

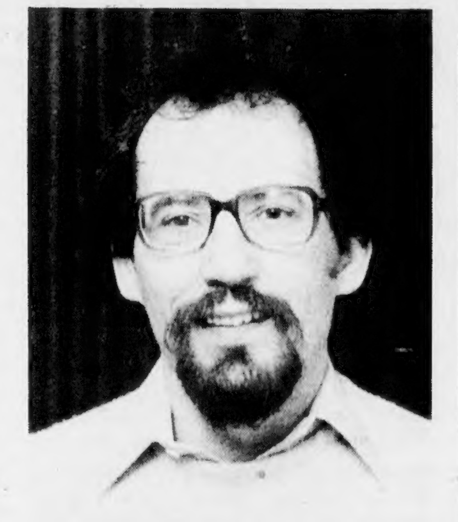
Selon lui, si l'on croit à la culture chez nous, c'est à nous d'en mettre et de s'en occuper. Il a ajouté: "Et puis j'aime beaucoup le CM. Je garde de très bon souvenirs de certaines productions telles que **Le Roitelet** et **Séraphin**, et même si j'ai moins apprécié certains autres spectacles, ce n'est pas une raison pour ne pas me réabonner. On ne peut plaire à tout le monde tout le temps".

Un drame

Le Cercle Molière a cependant plu à plusieurs cette année puisque les trois spectacles ont été joués à guichet fermé presque tous les soirs et qu'il a fallu ajouter 2 représentations de Séraphin Poudrier.

Le Cercle Molière s'est fixé comme objectif 2,000 abonnés pour la saison 81-82. Les salles seraient alors vendues à 80 pour cent.

La saison s'annonce excitante et diversifiée. Parmi les pièces retenant l'attention du Comité artistique, on retrouve 2 créations d'auteurs manitobains, un suspense, un drame et une comédie.



M. l'abbé Claude Blanchette

Résultat du tirage de la LFC

C'est au 18e congrès diocésain de la LFC à Saint-Malo, le 31 mai, qu'avait lieu le tirage des billets gagnants de la loterie en faveur des personnes handicapées. Ce projet initié par la section de la paroisse Cathédrale et auquel collaborèrent plusieurs autres sections, a rapporté la somme de $1,000.

Voici la liste des gagnants: 1er prix, ensemble de lit piqué à la main: Marguerite Sorin d'Aubigny, 2e prix, poupée "Raggedy Ann": Thérèse Beck de Saint-Boniface; 3e prix, foyer miniature: Marc Beaudet de Saint-Jean-Baptiste; 3e prix, poupée ornement: Cécile Lussier de Saint-Boniface; 5e prix, poupée "Monsieur Minou": Antoinette Durand de Saint-Boniface; 6e prix, un coussin: Sr Rose Robidoux,s.g.m. de Saint-Boniface.

Saint-Boniface

Une grande fête pour célébrer l'abbé Léo Couture

En cette belle soirée du mercredi 3 juin 1981, l'historique cathédrale de Saint-Boniface, par son site magnifique, par ses ruines devenues "pierres vivantes" et par ses cloches sonores, contribua dignement à donner un air de fête au 25e anniversaire d'ordination sacerdotale de son curé actuel, M. l'abbé Léo Couture.

Une assemblée d'environ mille fidèles témoigna par sa présence et son enthousiasme le respect et l'estime qu'elle porte à son dévoué pasteur, car la joie se manifestait visiblement sur les figures épanouies. À l'intérieur de la cathédrale, les décors discrets, composés de fleurs naturelles et de motifs argentés marqués du chiffre 25, avaient un cachet distinctif et un aspect joyeux.

La célébration commença par l'entrée solennelle dans la cathédrale du clergé, composé d'une trentaine de prêtres et de quelques séminaristes, de Mgrs Maurice Baudoux et Antoine Hacault, et du jubilaire, l'abbé Léo Couture, qui, par une coïncidence heureuse, est également le 25e curé de la paroisse de la Cathédrale.

Mgr Hacault présida la cérémonie religieuse, alors que l'abbé Gérard Dionne, vicaire à la Cathédrale, fut le troisième concélébrant principal. Le choeur mixte groupait pour la circonstance les membres des chorales des paroisses de la Cathédrale et du Précieux-Sang. Sous l'habile direction de Sr Jeannine Vermette, s.n.j.m., avec Sr Noëlla Raymond, s.n.j.m., comme accompagnatrice à l'orgue, il s'associa à la célébration par l'exécution d'oeuvres bien appropriées. Le chant d'entrée "Béni sois-tu, ô Dieu d'amour", vibra de joie et de reconnaissance.

Mgr Antoine Hacault, archevêque du diocèse de Saint-Boniface, fit remarquer au début de la messe que les membres de la communauté chrétienne ont plusieurs motifs de gratitude à exprimer. "En venant ici ce soir, nous venons bénir Dieu, Le remercier et Lui exprimer notre joie. C'est accueillir le sacerdoce dans un prêtre que nous connaissons et aimons bien".

La première lecture tirée de la lettre de saint Paul aux Ephésiens donnait une paisible vue d'ensemble sur le mystère chrétien. Le texte qui fut lu par Mme Thérèse Gauthier, de Repentigny, Québec, cousine du jubilaire, affirmait que Dieu, qui nous a comblés de sa bénédiction spirituelle en Jésus-Christ, nous a choisis avant la création du monde pour que nous soyons dans l'amour, saints et irréprochables sous son regard".

L'esprit de la fête fut de nouveau proclamé par le psaume, "Bénissons notre Dieu et chantons ses merveilles", dont les versets furent chantés par Adélard Gendron. L'acclamation brésilienne "Gloire au Seigneur, Alleluia!" fut à la puissance du choeur. M. Guy Delionnet, diacre, sut nous convaincre par la lecture de l'Évangile de saint Jean sur le bon Pasteur, que Jésus veut montrer de quel amour Il aime les siens et prend soin d'eux.


L'abbé Léo Couture

Mgr Hacault, dans son homélie, donna une explication claire du texte jojannique en dévoilant le portrait à la fois hiératique et humain du Christ, Sauveur du monde. "Un bon Pasteur", d'affirmer Mgr l'archevêque, conduit ses brebis pour qu'elles aient un pâturage, par les paroles de Dieu, par les sacrements et par la vie chrétienne... Le prêtre, c'est l'homme de Dieu, qui se tient chargé d'une mission tournée vers le bien de tous, afin qu'ils aient la vie en abondance". L'abbé Léo Couture mérite des félicitations pour avoir vécu son sacerdoce, soit comme vicaire, chancelier du diocèse, curé des paroisses de Saint-Norbert et de la Cathédrale de Saint-Boniface ou en service dans d'autres postes ou organisations d'apostolat et au Collège de Saint-Boniface. "Ton zèle et ton désir de tout orienter vers le Christ constituent une expérience suffisante," de conclure Mgr Hacault, à l'endroit du jubilaire.

Un acte de foi

Avec "Notre-Dame de la Rivière Rouge", l'assemblée fut appelée à chanter la louange envers Dieu. Aurèle Désaulniers interpréta les couplets et Lucille Aquin fit résonner le tam-tam indien. Durant la présentation des offrandes, le chant "Je t'offre mon coeur" rehaussa le symbolisme de la fête. Mme Ginette Roy l'exécuta avec piété, en s'accompagnant à la guitare. La célébration de la messe continua de se dérouler avec foi. Puis, les prêtres concélébrants et la chorale chantèrent le "Notre Père", en parties, soutenus par la foule au refrain. Ce fut une demande grandiose et inoubliable!

Lors de la distribution de la communion, des sons harmonieux d'orgue facilitèrent le recueillement. L'hymne magnifique, "Dieu de tendresse et Dieu de pitié", devint le point culminant de l'action de grâces. Lucien Frédette agit comme soliste, et Claire Bérubé comme flutiste, À l'issue de la messe Gérard Dionne invita deux personnes à venir témoigner leur reconnaissance au jubilaire, i.e.: André Couture, au nom de la famille, et Gérard Rémillard au nom des paroissiens. André formula des voeux chaleureux, puis rappela que l'abbé Couture au talent de chanteur, a béni son mariage et baptisé ses deux enfants. Ce cousin est pour lui un ami; encore mieux un frère.

M. Rémillard a cru bon, au préalable, de faire parler les paroissiens afin d'obtenir un message à transmettre à l'abbé Couture, à l'occasion de son jubilé d'argent. Parmi les réponses obtenues, on mentionne qu'il est un prêtre de son temps. De plus, notre curé est non seulement un bon pasteur, mais un excellent administrateur. Une religieuse reconnaît que "sa participation totale et son dynamisme sont là, parce qu'il y croit". Un paroissien de 78 ans affirme une savoureuse vérité: "Son humour, sa gaieté et ses mots d'encouragement nous ravigotent et nous aident à oublier nos bobos". En récapitulation et en six mots, M. Rémillard conclut en disant: "Nous vous félicitons; nous vous aimons". Ces mots encourageants furent marqués par de vibrants applaudissements.

La simplicité

En guise de réponse, l'abbé Couture se servit de la parole liturgique, "Il est grand, le mystère de la foi", dont la répétition contribua à signaler les quatres dates importantes de sa vie. Le 3 mai 1931 fut celle de son baptême; le 5 avril 1950, celle de sa grave décision de se faire prêtre; le 3 juin 1956, celle de son ordination sacerdotale par Mgr Baudoux et enfin, le 3 juin 1981, celle de ce rassemblement de chrétiens pour célébrer le sacerdoce de Jésus-Christ. L'abbé Couture remercia de tout coeur l'auditoire en lui chantant ces mots du prophète Isaïe, "Viens, tu comptes pour moi. Tu as du prix à mes yeux et je t'aime". La célébration religieuse se termina par un retentissant, "Gloire au Seigneur, Alleluia!", qui fut suivi d'une marche solennelle de sortie.

La fête se continua au sous-sol de la cathédrale par un "vin et fromage". Les traiteurs Pelland avait confectionné, pour l'occasion, un magnifique et délicieux gâteau d'anniversaire. Les parents venus de près ou de loin, les amis et les paroissiens furent nombreux pour adresser personnellement leurs sincères félicitations au jubilaire et lui faire une très généreuse présentation. Cette fête, qui se déroula dans la simplicité, l'amitié et la gaieté, se termina par le chant d'un dernier "Notre Père".

Au voeu de la prière, nous souhaitons que toutes les âmes confiées à la sollicitude paternelle de l'abbé Léo Couture grandissent comme les blés de nos vastes prairies, au soleil de Dieu, sous l'action de sa main bénissante. Puisse ce 25e anniversaire de prêtrise susciter de nombreuses vocations religieuses et sacerdotales.

Priscille CORMIER

Île-des-Chênes

Le comité du thé-bazar a été formé

Pour respecteur ou continuer une coutume très agréable établie depuis plusieurs années, environ 25 dames de la Ligue des femmes catholiques assistaient à la dernière réunion avant les vacances, non pas au local habituel, mais au restaurant de l'hôtel Norwood.

Les dames étaient honorées de la présence de Mme Augustine Abraham de Saint-Boniface, présidente diocésaine de la LFC. Il est à noter que Mme Abraham a aussi été présidente fondatrice de la section d'Île-des-Chênes et membre actif pendant quinze ans. Notre "femme de marque", Mme Délia d'Auteuil était aussi invitée d'honneur.

Angèle Lacroix, présidente de la section, a profité de l'occasion pour présenter une plaque à Mmes Abraham et d'Auteuil en reconnaissance de leur dévouement et des services rendus à la LFC.

Après le repas, on a procédé à la formation du comité chargé du thé-bazar qui se tiendra cette année le dimanche 27 septembre et dont la coordination a été confiée à Lorraine Trudeau. Comme les années précédentes, les recettes de ce projet paroissial seront partagées à part égale entre la LFC et la paroisse. Le comité compte sur la bonne volonté et la coopération de tous les paroissiens.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

50 personnes au récital de piano

Le lundi 15 juin en soirée une cinquantaine de parents et amis ont eu le plaisir d'assister à un récital de piano présenté par Mme Armelle Molin et ses élèves.

La salle polyvalente de l'école avait été décorée avec goût par Mme Denise Perron et les jeunes musiciens. Les jeunes vedettes en herbe qui se sont méritées des applaudissements sont: Louise et Marie Audette, Nicole Brûlé, Lynne Comeault, Jean-Paul Laflèche, Brigitte et Robert Perron, Brigitte et Nicole Petit, Karen Sokol, Lise et Dino Trudeau, Cheryl Unraw, Carole et Nicole Vandal, Chantal Wagner.

Hélène et Agnès Molin, filles de Armelle et Louis Molin ont su captiver l'assistance avec leurs chants. Hélène a interptété "Wouldn't it be Lovely" tandis qu'Agnès chanta "Il me fait du bien". Toutes deux étaient accompagnées au piano par Claude Mousseau.

En reconnaissance à leur dévoué professeur, Mme Molin, Dino Trudeau, au nom du groupe, lui présenta une gerbe de fleurs.

$1,000 pour le cancer

Pour la deuxième année consécutive une campagne a été organisée pour prélever des fonds au profit de la Société du cancer. Mme Rita Roeland, présidente du comité local, et son équipe d'une douzaine de bénévoles, ont réussi à recueillir la somme de $1029.25.



Saint-Joseph

La petite histoire de l'église

La bénédiction solennelle de la nouvelle église et du nouveau presbytère de la paroisse de Saint-Joseph par son Excellence Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, avait lieu le 17 août 1958.

Dans ses chroniques du 8 août 1957, M. le curé Raymond Roy, insérait la note suivante: "La somme des heures bénévoles fournies par les paroissiens, hommes, femmes, et enfants d'école, s'élève déjà à 12,000 heures". Rendement magnifique qui se continua jusqu'à l'achèvement des constructions. Le 15 août, la chronique s'ouvre par une phrase qui laisse deviner tout le contentement qui l'accompagne, "Notre grand projet paroissial est réalisé. Nous avons une nouvelle église et un nouveau presbytère!"

La nouvelle église est de style moderne, mesure 42' par 114' et a une capacité de 325 places. Les murs extérieurs du nouveau temple sont en "stucco", recouverts à l'intérieur par du bois de première qualité. L'autel neuf est surmonté d'un grand crucifix, souvenir de la retraite de 1915. Les fenêtres formées de rangées verticales de carreaux en verre, diffusent une lumière douce.

Sur la façade de l'église, figure une grande croix également en verre. Le confessionnal insonorisé est muni de lumières automatiques. Le jubé, plutôt petit, était réservé exclusivement pour l'orgue et la chorale. À droite de l'entrée on a insonorisé une pièce séparée de la nef par une vitre de grandes dimensions; on peut s'y retirer avec les enfants qui dérangent pendant les offices religieux.

Une belle croix, don de quelques jeunes gens de la paroisse, illuminée au néon, domine notre clocher. Le 20 avril 1957, samedi saint, la cloche monta dans le clocher neuf, Marie-Joseph-Alexandre-Nazaire, silencieuse depuis le 2 mars, alors qu'on l'avait descendue de son promontoire, les paroissiens étant en train de démolir la vieille église.

En janvier 1958, on confia à M. Louis Paradis, d'Île-des-Chênes, le contrat pour la construction des bancs de l'église, qui furent livrés pour la mi-mars. La satisfaction qu'il donna lui valut de recevoir plusieurs autres demandes pour l'ameublement de la même église.

Les statues de l'ancienne église, déposées au Centre récréatif pour le temps de la construction, avaient été mises, entre les mains de Mme André Dionne (née Cécile Perron). Cette dame avait fait connaître son adresse artistique en peignant le "Corpus" du grand crucifix, alors on lui confia les statues.

Mme Dionne fit un très beau travail. Tour à tour, les figures aux nuances toutes fraîches et pleines de relief, vinrent occuper les places qu'on leur avait réservées dans la nouvelle église.

Une telle entreprise fut réalisée grâce à la générosité des paroissiens dans une souscription paroissiale, par des bazars, parties de cartes, vente de billets, etc. en plus du temps bénévole noté plus haut. Toujours sous l'habile direction du pasteur, M. Raymond Roy qui ne craignait pas de mettre la main à la pâte, encouragé par la majorité de son troupeau généreux et confiant en la divine providence, de tels efforts ne pouvaient apporter que du succès béni par le Tout-puissant.

Les gens se souviendront longtemps des différentes corvées organisées pour mener à bonne fin leur grand projet et c'est à coeur que tous continuent à garder en bonne condition, l'église, le presbytère et les terrains environnants, en partageant les différentes charges assignées à tour de rôle.

(Texte inspiré des écrits du livre de Sr Marie-Olive Sarrasin, s.g.m., dans "Histoire de la Paroisse de Saint-Joseph, Manitoba.)

Marie SARRASIN



L'église de Saint-Joseph

Les Petites Nouvelles

Des films pour la Saint-Jean

À l'occasion de la fête de la Saint-Jean, le mercredi 24 juin, il y aura de 15h30 à 17h30 projection de films pour enfants à la Bibliothèque publique 255, avenue de la Cathédrale. De 15h30 à 16h00 les films plairont surtout aux tout-petits, tandis que de 16h00 à 17h30 la programmation intéressera les enfants d'âge scolaire

Cette présentation de films à laquelle les enfants sont conviés est une activité conjointe de la Bibliothèque publique de Saint-Boniface et de l'Office national du film du Canada.

Les pères à CKSB

Le dimanche 21 juin, les "papas" seront à l'honneur à l'antenne de CKSB.

Nadine Hrynek offrira aux auditeurs un spécial fête des Pères au cours de l'émission "C'est dimanche" entre 9h00 et 10h00.

Vous êtes invités à communiquer vos voeux à Nadine en téléphonant à CKSB au No 233-8020.

Saint-Norbert

Une rencontre d'amitié pour les finissants

Dimanche le 14 juin des membres des comités de pastorale et de liturgie de Saint-Norbert recevaient à un "brunch" les finissants de la douzième année, après la messe célébrée à leur intention.

Cette rencontre d'amitié et de fraternisation avait pour thème: "Vivre pleinement ta Vie" thème qui fut très bien expliqué par l'orateur invité, l'abbé Bernard Bélanger, curé de la paroisse.

À ces quatorze futurs gradués qui se dirigeront vers l'Université du Manitoba, le Collège universitaire de Saint-Boniface, le Collège communautaire Rivière Rouge, Collège Success, nous offrons nos meilleurs voeux et comme le disait si bien le chant de sortie de la messe: "Allez-vous en sur les places et soyez les témoins du Père chaque jour".

Armande KENNY

21 jeunes ont été confirmés

Mercredi, Mgr Antoine Hacault, archevêque du diocèse de Saint-Boniface, a conféré le sacrement de confirmation à vingt et un jeunes enfants des paroisses de Saint-Norbert et de Saint-Hyacinthe de La Salle.

C'est durant la messe célébrée par Mgr Hacault et concélébrée par l'abbé Bernard Bélanger et l'abbé Florent Labonté que se déroula la liturgie du sacrement de confirmation. Assistaient à la sainte messe; les parents, parrains et marraines, les amis des familles, les paroissiens et la chorale de Saint-Norbert.

Dans son homélie, Mgr Hacault précisa l'importance de connaître Jésus avant de recevoir le don merveilleux de l'Esprit saint. Par le baptême nous sommes devenus enfants de Dieu, membres de la communauté chrétienne, nous sommes les amis de Jésus à qui il donne son Esprit. Avec le sacrement de confirmation vous serez unis à Jésus de manière encore plus parfaite. Mais il faut écouter la Parole qui est Vérité et lui être fidèle. Éviter le mal. Celui qui m'aime demeure en Moi et Moi en lui.

Mgr s'adressa aussi aux parents: "C'est avec les parents que les enfants grandissent dans la Foi et toute la communauté chrétienne doit être un exemple qui aide".

Rachel TURENNE



Mgr Antoine Hacault, assisté des abbés Bernard Bélanger et Florent Labonté, a donné le sacrement de Confirmation à une vingtaine d'enfants de Saint-Norbert et de La Salle : Jason Grégoire, Denis Chammartin, Daniel Lagacé, Daniel Robert, Suzanne Demers, Christina Keith, Rhonda Tallaire, Serge Dufault, Darlene Devlan, Brigitte Daslut, Brigitte Ménard, Lisa Rampault, Richard Rampault, Colette Girouard, Nadine Girouard, Josée Bélanger, Joëlle Bélanger, Josée Fournier, Gaétan Blouin, Réjean Ricard, Chantal Beaulieu.



Les finissants (assis, de gauche à droite): Nicole Mailhot, Gisèle Emond, Simone Constant, Michèle Rousseau et Lorraine Kenny; (1re rangée): l'abbé Bernard Bélanger, Ronald Bacon, Gilles Bosc, Georges Chartier et Charles Boulet; (2e rangée): Marc Emond, Bernard Campeau, Henri Gousseau, Paul Gariépy et René Marchildon.

Une sortie agréable

Mercredi le 9 juin, un groupe de résidants du Foyer de Saint-Norbert avec les animatrices d'activités Sharon et Anne, des membres de la LFC et Pierre Laramée, ont visité le zoo du parc Assiniboine ainsi que la maison des fleurs. Une sortie bien planifiée par les deux animatrices et une journée bien agréable



Les participants à la visite au parc.

Saint-Jean-Baptiste

Le terrain de jeux a été inauguré

Le comité de parents de Saint-Jean-Baptiste, en collaboration avec l'école élémentaire, a démontré encore récemment son efficacité. En effet, contrairement aux premières estimations, il n'aura pas fallu quatre années, mais bien seulement un an et demi, pour que les enfants puissent disposer à l'école d'un terrain de jeux.

L'inauguration du terrain de jeux s'est déroulée en fin de semaine dernière, un événement qui a permis aux différentes personnes impliquées dans sa réalisation de mettre l'accent sur le travail communautaire qui a été effectué à cette occasion.

En effet, Mme Céline Beaudette, la présidente du comité de parents, a souligné que, sur le marché, la valeur du terrain de jeux de l'école s'élève à quelque $10,000. Or, grâce à la collaboration des gens du village, et des responsables de l'école, les coûts ont pu être ramenés à $5,780; dont $2,500 environ proviennent des caisses de la division de la Rouge. Une récente vente de chocolat a permis de récolter $1,280.

Mme Beaudette, au nom du comité de parents, a tenu à remercier particulièrement les professeurs Alfred Phaneuf et Phil Hicker, ainsi que le directeur de l'école élémentaire, M. Roger Vermette. Étaient aussi présents à la cérémonie d'ouverture deux représentants de la Rouge, le directeur général Louis Gosselin et le commissaire local Louis Roy. Le ruban a été coupé par les jeunes Lise Beaudet et Yvan Roy.



Les jeunes qui ont participé à l'ouverture officielle du terrain de jeux...

Paul Dupuis à la GRC

Le constable Paul Dupuis a obtenu ses couleurs de GRC à Régina la semaine dernière. Accompagné de sa nouvelle épouse, Irène, Paul commencera sa nouvelle carrière à Hemmingford, Québec.

Calendrier

Samedi le 20 juin à 14h30, couronnement des finissants de la 12e année en l'église de Saint-Jean-Baptiste.

Base-ball chez les femmes:

- jeudi le 18 juin, Saint-Jean à Plum Coulee;
- mardi le 23 juin, Saint-Jean à Winkler.

Base-ball chez les hommes:

- jeudi le 18 juin, Saint-Jean à Winkler;
- mardi le 23 juin, Saint-Jean à New Hope;
- jeudi le 25 juin, Saint-Jean à Winkler.

Saint-Claude

Un bourdonnement d'activités

Tout bourdonne d'activités à Saint-Claude. Un essaim d'abeilles pieuses en ont donné l'exemple. Après avoir atterri devant la Grotte du couvent, elles n'ont cessé de voltiger et de bourdonner pendant cinq jours. Sans doute, elles avaient des heures réservées à la prières et il ne s'agissait pas de les distraire.

Quelques personnes curieuses ont tenté de semer la discorde parmi cette multitude d'abeilles en lançant de petits cailloux. Les conséquences exactes n'ont pas été publiées mais une chaussure de cendrillon, ou plutôt, une chaussure d'évadeur, piqué de curiosité ou autrement, a été léguée à l'essaim d'abeilles.

Le pélerinage de cinq jours est terminé. Une ruche a été déposée au pied de la Grotte et les abeilles ont été transportées dans un endroit où elles pourront vaquer à leurs occupations normales. Elles continueront de demeurer dans notre paroisse, communauté "où coulent le lait et le miel".

Fers à cheval: de 21 ans à 92 ans

Les activités ont repris de plus belle au rendez-vous de fers à cheval devant le Manoir. Depuis cinq ans des gens de tout âge passent leurs soirées d'été grâce à ce sport. Tout le monde est bienvenu et un bel esprit y règne.

Il n'y a pas d'âge limite, nous a-t-on dit. Le plus jeune a 21 ans et le plus âgé a 92 ans. En effet, M. Alexis Philippot, qui a 92 ans passé a très bien démontré son habileté à lancer le fer.

Le pointage est gardé très scrupuleusement. Si la partie s'étend trop loin dans la soirée, des précautions sont prises. Une lumière spéciale a été installée par les joueurs pour permettre de finir la partie tard le soir.

Sans avoir de règlements pour les fervents de ce jeu, il semble y avoir deux prérequis: le sens de l'humour et accepter beaucoup de taquineries dans un esprit très fraternel.



Alexis Philippot, 92 ans

Les préparatifs pour deux fêtes avancent

Les dames de Saint-Claude s'intéressent beaucoup à la couture et font un très beau travail. C'est ce que nous avons pu constater lors d'une visite chez Mme Léon Rey, alors qu'elle était préoccupée à compléter la confection d'un costume savoyard.



Robe Savoyarde, portée par Mariette Rey. Couturières: Mme Léon Rey, à droite; Mme Jean Dheilly, à gauche.

Toutes deux, Mme Léon Rey et Mme Jean Dheilly, ont minutieusement inclus tous les détails dans la confection de cette robe savoyarde qui sera modelée à la fête savoyarde les 20 et 21 juin, lors de la foire agricole Saint-Claude/Haywood.

D'autres préparatifs vont grand train pour la foire: chars allégoriques, grand rallye régional du club 4H, aménagement pour l'exposition d'animaux, en particulier l'exposition de chèvres.

Deux journées de foire agricole demandent de longs préparatifs intenses, et, c'est le cas de le dire, ça bourdonne d'activités à Saint-Claude en ce moment.

Une fête surprise

Dimanche 7 juin une fête-surprise a été organisée chez Jeanne et Phil Rusywich pour célébrer le 91e anniversaire de naissance de leur père, M. Joseph Philippe. Tous les enfants et petits-enfants, au nombre de 54, s'étaient rassemblés. Un dîner en plein air a été servi à la grande famille réunie. Le toast a été donné par son petit-fils, Norbert Philippe.

Le centre hospitalier est presque achevé

Depuis près de sept ans, les gens de Saint-Claude demandaient un centre hospitalier qui serait annexé à l'hôpital de Saint-Claude. Leur patience et leur ténacité ont porté fruits. Aujourd'hui, ce grand projet tant attendu est quasi achevé. On peut déjà y recevoir quelques malades de façon temporaire.

En effet, le lundi 8 juin, il y avait un grand déménagement des malades de l'hôpital dans la nouvelle aile du centre hospitalier, afin de permettre des travaux de rénovation dans l'hôpital. Ces travaux terminés, l'hôpital reprendra ses malades comme à l'ordinaire et, quant au centre hospitalier, il ne s'agira plus que de quelques petits travaux à compléter avant d'ouvrir les portes aux malades infirmes ou âgés.

CORRECTION: L'initiateur du projet marcheton était **Roger** Burgoyne et non pas Ronald Burgoyne. (**LA LIBERTÉ** jeudi, 11 juin 1981.).

Rose PHILIPPE
Liliane BERNARD

FETE DU CANADA

ATTENTION!

ATTENTION!

ATTENTION!

Le 1er juillet de 14h à 18h, "ON" célèbre la fête du Canada au Centre culturel franco-manitobain

QUI ÇA "ON"?

Rose Noire, Soleil, les Concierges du Collège, Illusion, Christiane Dubé, La Roche, le Club Richelieu, la Ligue des femmes catholiques, M. & L. Catering, le Club de fers à cheval, la Boutique du Livre, la SFM, le CJP, Lower Fort Garry, le Cercle Molière, le 100 Nons, la Société historique, La Roche (ils sont très populaires), l'Alliance chorale Manitoba, le Centre culturel franco-manitobain et **VOUS**.

CE QU'ON VA VOUS OFFRIR:

Du soleil (s'il fait beau!), des billets Nevada, des bonnes petites choses (miam! miam! miam!), et de quoi boire aussi, un "beer garden" (pour ceux qui ont trop soif), un tournoi de fers à cheval, des kiosques, des expositions, de la musique, des jeux pour enfants, des ballons (gratuits) des ateliers, un tournoi de "dames", "une chasse aux buffalos", une "dunking machine", etc... etc... etc...

NOTEZ QUE:

Les inscriptions au tournoi de dames se feront le jour même ou en composant le No **233-7667.**

Les inscriptions au tournoi de fers à cheval se feront le jour même (16 ans et plus).

DES IDÉES

Vous aimeriez organiser quelque chose pour la fête, communiquez avec **François Coquereau** au No **233-8972.**

DÉTAILS ET HORAIRE LA SEMAINE PROCHAINE

À BIENTÔT

Petit Canot

Spectacle

et danse continuels

VENDREDI

AU DIMANCHE

Déjeuner aux crêpes

SAMEDI

8h30 à **10h30**

DIMANCHE

9h00 à **10h30**

Marchefonds

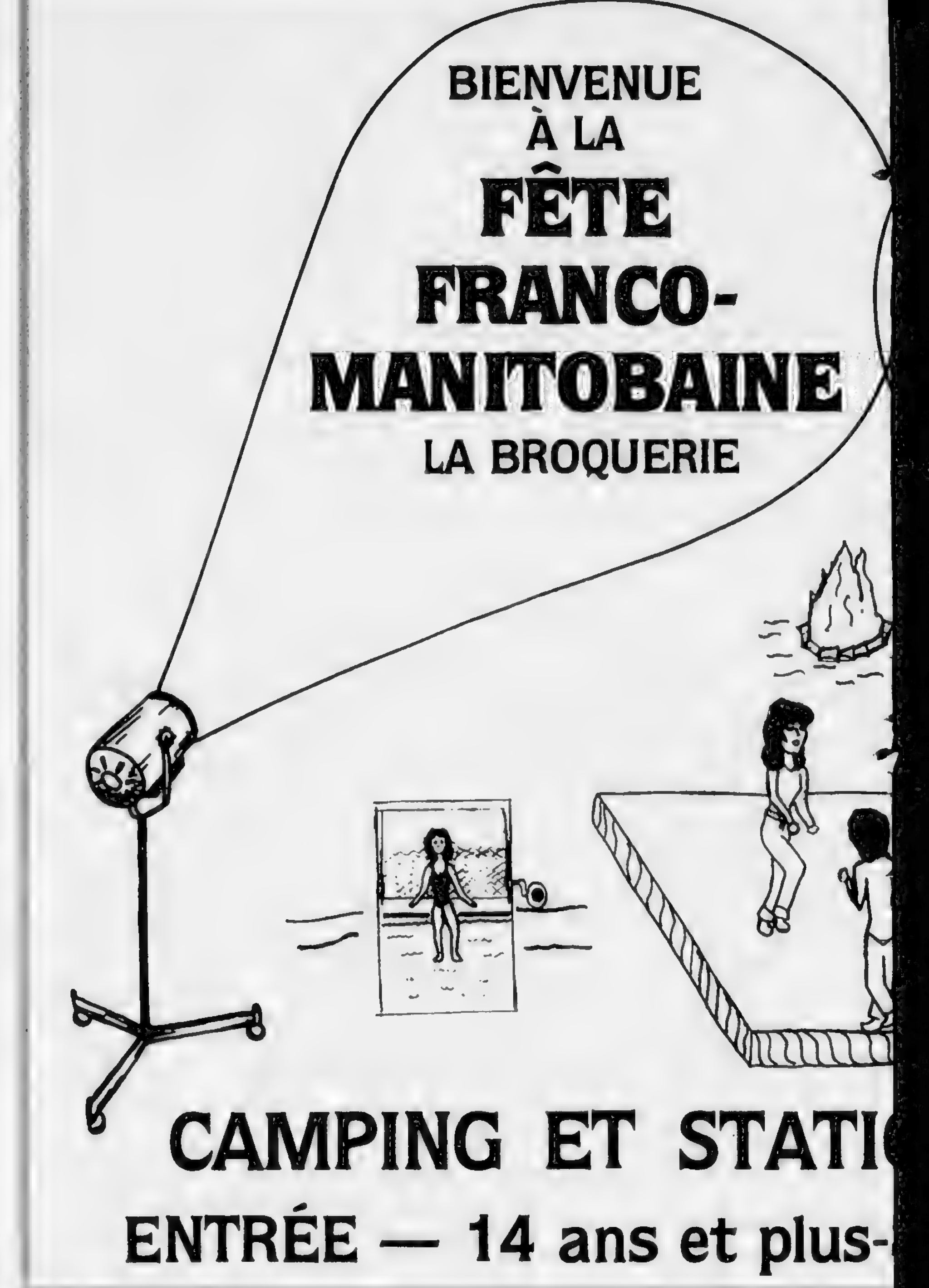
10h00

de Sainte-Anne

Cyclefonds

8h30

du CCFM



CAMPING ET STATI

ENTRÉE — 14 ans et plus-

messe dimanche

à 10h30

suivie du défilé

LA SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN-BAPTISTE

invite les gens des chorales

d'autres paroisses

à se joindre à la nôtre

EN VEDETTE
AU DELÀ DE

30 ARTISTES FRANCO-MANITOBAINS

19, 20, 21 juin 1981



NNEMENT GRATUIT

1.00 (pour toute la fin de semaine).



Alain Lamontagne

musique à bouche

Samedi 20 juin à 20h00

billets à la porte: $3.00

Jeux d'enfants

Spectacle de marionnettes
samedi après-midi

Terrain de jeux

SAMEDI
et DIMANCHE

Tournoi de balle

SAMEDI:
les dames senior
DIMANCHE:
les hommes senior

Tournoi de fers à cheval

DIMANCHE
13h00

EXPOSITION

d'artisanat et la faune

SPECTACLES ET DANSE

continuels
pour les jeunes
du vendredi au dimanche soir

Caisse populaire: réunion annuelle le 22

La réunion annuelle de la Caisse populaire de Saint-Malo aura lieu à 20h00, le lundi 22 juin, au club Noret.

La nouvelle constitution telle que voulue par les récentes lois des caisses populaires, sera présentée aux membres pour l'adoption. Les règlements constitutionnels comprenant une vingtaine de points, apporteront des changements et des améliorations au bon fonctionnement de la caisse.

Il y aura élections à trois postes de directeurs.

Des diapositives

Le président, Lévis Preteau, présentera un rapport des activités de l'année.

Le gérant, Denis Maynard nous informe que malgré les taux d'intérêts qui fluctuent constamment, la caisse de Saint-Malo accuse un actif de 6 millions et quart pour l'année.

Olivier Beaudette, président du conseil des coopératives du Manitoba, présentera des diapositives sur les coopératives à Haïti.

Il y aura tirage de prix de présence.

Calendrier

Le 19 juin, la soirée des finissants de la 12e année de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys se déroulera à Saint-Malo. La messe, la cérémonie de graduation et la soirée sociale auront lieu à l'église de Saint-Malo et à la salle Iberville.

Le 20 juin, après la messe, vente de pâtisseries organisée par la Ligue des femmes catholiques.

Le 22 juin à 20h00, au club Noret, réunion annuelle de la caisse populaire de Saint-Malo.

Le 24 juin à 20h00, à la salle Iberville, concert-lancement de la chorale des Gais Lutins.

97 participants au concours de pêche

L'association de la faune et de la flore de Saint-Malo et de la région est une des plus actives du Manitoba.

Le dimanche 13 juin a eu lieu un concours de pêche chez Ovila Gosselin au lac Saint-Malo. Les 97 participants se sont balladés en canots ou bateaux à rames.

Pour une répartition plus juste des prix on a tiré au sort les trois catégories, soit homme, femme ou junior (moins de 16 ans). Pour la plus belle prise de doré, Brice Hébert s'est mérité le trophée et Marc Trudel la 2e place. Pour la plus belle prise de brochet, Jeannette Trudel, Raymond Labelle et Kevin Holmes se sont mérités les prix.

Pour le 'rock bass' Luc Dubois, Brice Hébert et Thérèse Dubois ont exhibé les plus belles prises.

Des prix d'entrée ont été remis à: Normand Gosselin, Kevin Holmes, Marie-Anne Hamonic, Jean Trudel, Marc Bourgeois, François Gosselin, Ovila Gosselin et Paul Labelle.

Les organisateurs ont été très satisfaits de l'intérêt démontré envers le concours de pêche.

À quoi servira le 2e cycleton de l'ACDM

Le 2e cycleton annuel de l'Association canadienne pour la déficience mentale (ACDM), organisé par la filiale de la Rivière Rouge, qui a eu lieu le samedi 6 juin, a rapporté la somme de $1930.

Les recettes du cycleton serviront à payer le système de climatisation qui a déjà été installé dans l'atelier, à la réparation du plancher ainsi qu'à la construction d'un patio.

Reynald Roy d'Otterburne a été le premier des 52 participants à terminer le parcours de 30km. Paulette Maynard de Saint-Malo s'est classée première chez les participantes. Mavis Stewart et Paul La Roche d'Otterburne ont été les gagnants des 40 ans et plus chez les femmes et les hommes respectivement. Paul La Roche, le vice-président de l'ACDM a été l'aîné des participants. Ginette Larivière, 10 ans, de Saint-Malo a été la plus jeune participante et Paul Ruest, 6 ans, de Saint-Pierre-Jolys, le plus jeune participant à compléter le parcours.

Rosa Clément, une cliente de l'atelier qui s'est classée 2e, s'est méritée un prix spécial. Germaine La Palme de La Rochelle a recueilli $315 auprès de ses commanditaires. Une trentaine de participants qui ont effectué le parcours ont reçu des prix qui ont été tirés au sort.

Le conseil d'administration de l'ACDM est reconnaissant aux donateurs des prix, aux commanditaires ainsi qu'aux participants qui ont fait un succès du cycleton. Il espère aussi qu'avec une publicité plus étendue, l'événement prendra de l'envergure. Les recettes du cycleton contribuent une large tranche de la part du budget dont le conseil est responsable.

Carmen LA ROCHE



L'UNF en visite chez Eloi Vesselle

La pluie fine a été tenace, mais les participants au "rallye-picnic-barbecue" qui se sont retrouvés à l'intérieur de la grange chez Eloi Vesselle dans l'ancienne ferme de Camille et Juliette Forest à Saint-Malo, se sont amusés fermement tout en renouant d'anciennes amitiés et en en créant de nouvelles.

On a dit au cours de la soirée que même des Bretons étaient de la partie.

Un groupe de joyeux lurons de Saint-Malo: Pierre LaRoche, Jocelyne et Gilles Hébert, Janine Lambert, Gisèle Marion et Hélène Arpin ont animé le début de la soirée dansante.

Répartis dans une douzaine d'automobiles les quelque 40 participants qui ont complété le rallye ont appris à mieux connaître un coin de pays, jusqu'alors inconnu pour plusieurs d'entre-eux. Le trophée rallye a été présenté à Marguerite Le Dorze. Diane Latendresse et Anne-Marie Desroches se sont classées 2e et 3e. Des prix de consolation ont été distribués à Philippe Dupont, Gérard Desmarais, Denis René, Esteveny Bruneau et Eveline Carrière.

Les prix d'entrée à la fête du 11 juillet ont été gagnés par Susie Périsse et Léo Marion. Le cerf-volant et le jeu de balles ont été gagnés par Angélique Périsse et Chantal Le Dorze.

Le président de l'Union nationale française, Claude Périsse s'est dit très satisfait de la réussite du "rallye-picnic-barbecue" et invite tous les amis de l'Union à la fête nationale des français le 11 juillet au local situé rue Giroux.

Pour d'autres détails, voir l'article sur cette activité de l'UNF en pages intérieures.

INTERROGATION

Faut-il catéchiser nos enfants dès leur jeune âge?

Lorsque nous acceptons de faire un enfant, nous espérons mettre au monde un petit bout d'homme ou de femme à qui nous donnerons le meilleur de soi. Dès sa naissance, notre influence sur lui est grande. Elle le restera jusqu'à sa maturité. Voilà que nous sommes responsables de sa croissance physique et de son épanouissement humain. C'est pour cela que nous l'entourons de mille soins. Nous sommes aussi responsables de son épanouissement spirituel et religieux.

Tout petit, l'enfant n'est peut-être pas concerné par le sens de nos actes et de nos paroles. Cependant, il reçoit de multiples impressions qui conditionnent grandement ses réactions devant la vie, sous tous ses aspects, y compris l'aspect religieux.

Notre comportement au foyer, nos attitudes et nos réactions devant les choses, les personnes et les événements conditionnent son équilibre affectif. Il apprend peu à peu ce qui fait la valeur humaine d'une personne, la bonté, le dévouement, le respect de l'autre, la maîtrise de soi.

À travers nos attentions, nos exigences à son égard, nos gestes de tendresse et de fermeté, nous lui faisons pressentir les valeurs morales qui le guideront plus tard dans une vie d'adulte engagé. À travers tout cela, il acquiert aussi des dispositions qui l'aideront à grandir dans sa foi.

Voilà bien de grands principes pour décrire notre devoir de parents.

Pour notre enfant de trois ou de cinq ans, c'est plus simple que cela. Ce n'est pas un apprentissage complexe qu'il entreprend chaque jour à son réveil. Pour lui tout s'apprend comme un jeu. Il veut connaître et participer à tout ce qui se passe autour de lui. Il regarde, écoute et imite ses parents dans toutes leurs activités et leurs comportements.

Par son désir intense de vivre chaque minute de sa vie d'enfant il veut posséder et comprendre tout. Chanter, jaser, écouter une histoire ou encore faire une prière avec son frère et sa soeur, aller à la messe avec papa et maman; il veut faire mille et une choses.

N'est-ce pas là la meilleure disposition pour lui d'apprendre à connaître les merveilles du Seigneur dans un langage agréable et approprié? Ne devons-nous pas profiter de ces moments pour éveiller et faire grandir en lui le goût d'aimer ce qui est beau, bon et merveilleux? Ne devons-nous pas sensibiliser ce jeune enfant avant même qu'il n'atteigne l'âge scolaire à percevoir la présence de Dieu dans sa vie?

Comme parents nous sommes les premiers responsables de l'éducation chrétienne de notre enfant. Souvenons-nous, l'enfant est pour une bonne part ce que nous sommes. Il sera aussi pour une bonne part ce que nous aurons été avec lui. C'est toute l'importance de l'éducation.

Madeleine LAFOND

Somerset

Les fanfares seront de la Fête du centenaire

Les amateurs de belle musique ont été vraiment comblés mercredi 10 juin alors que la fanfare communautaire de Somerset et celle de Tiger Hills donnaient un concert au gymnase de l'école secondaire.

Les chefs d'orchestre étaient M. Ed Manteufeld, de Winnipeg, pour la fanfare de Somerset, et M. Bernard Helfter, de Holland, pour celle de Tiger Hills. Ils dirigèrent tour à tour les fanfares dans un excellent choix de pièces musicales. L'ensemble comptait environ soixante-quinze musiciens, dont trente-cinq de Somerset.

On a pu jouir également de deux chansons exécutées par M. John Donnelly, enseignant à l'école secondaire, qui possède une très belle voix de baryton. Son accompagnatrice au piano était Annette Raine.

La fanfare de Somerset existe depuis sept ans, grâce à l'initiative de Mme Jeanne Mabon. Comme présidente du Comité de la fanfare, elle voit toujours à son bon fonctionnement. Au cours de l'année, la fanfare a participé au Festival des fanfares à Pilot Mound, ainsi qu'à celui du club Optimiste à Winnipeg.

Des pétitions ont été présentées à la Commission scolaire de la Montagne, formulant la demande que la musique fasse partie du programme scolaire. Malheureusement, aucune réponse encourageante n'a été donnée jusqu'à présent. La division scolaire voisine, celle de Tiger Hills, a déjà la musique et le chant à son programme scolaire.

On rappelle que les fanfares de Somerset et de Tiger Hills feront les frais de la musique lors du grand défilé du Centenaire du village le 4 juillet prochain.

Odile OSTROWSKI

Les fanfares de Somerset et de Tiger Hills (Photo de Frank Foldart)

Calendrier

Les cérémonies de graduation pour les étudiants de la douzième année commenceront à 16h00 au gymnase de l'école secondaire, vendredi 26 juin.

Le grand bingo en honneur du centenaire aura lieu à la salle communautaire et au "curling rink", lundi 29 juin, à 20h00.

Il y a patinage à roulettes au "curling rink" tous les lundis et mercredis de 19h00 à 21h00, et les dimanches de 14h00 à 16h00.

Vie sociale

Baptêmes

*Joanne Micheline Marie **Maynard**, fille de Marc et Gisèle Maynard, née le 18 mai et baptisée le 7 juin. Parrain et Marraine, Irvin et Michelyne Hildebrandt.*

Anniversaires

*M. Venonce et Cécile **Guénette** (Fontaine) célébreront leur 40e anniversaire de mariage le 20 juin 1981.*

25e anniversaire de sacerdoce:

*Odilon **Larochelle**, coordonnateur du Centre de pastorale de Saint-Boniface; Réginald **Prescott**, curé de Lorette; Gérard **Clavet** c.s.v., curé de La Broquerie; Daniel **Lavoie**, vicaire de Sainte-Anne-des-Chênes; Fernand **Girard**, P.B., professeur d'anthropologie au Collège de Saint-Boniface; Robert **Dalton**, moine à la trappe de Holland; Florido **Turgeon**, o.m.i., responsable du prénoviciat; et Léo **Couture**, curé de la Cathédrale de Saint-Boniface.*

Mariages

*À l'église Saint-Joachim de La Broquerie le 6 juin, **Annette Moquin**, fille de Eva et Eddy Moquin de La Broquerie et **Roger Bouchard**, fils de Victor et Claire Bouchard de Saint-Jean-Baptiste. Annette et Roger s'établissent à Saint-Jean-Baptiste.*

Décès

*M. Emile **Alarie** de Saint-Claude, décédé le 5 juin 1981, à l'âge de 53 ans.*

*Alfred **Chèvrefils**, 80 ans, du foyer Chateauguay à Saint-Georges, époux de feu Rose-Alia Chèvrefils, est décédé soudainement à l'hôpital de Broadview, Saskatchewan, le 5 juin.*

*Rose-Marie **Dupuis** (née Godard), 46 ans, de Saint-Jean-Baptiste, épouse de René, décédée le 11 juin.*

*Alexandre **Gaudry**, 89 ans, de Saint-Boniface, décédé le 2 juin.*

*Alphonse **Nadeau** est décédé subitement à son domicile de Somerset le 9 juin, à l'âge de 73 ans.*

*Marie Rose **Raymond**, 87 ans, du foyer Chateauguay de Saint-Georges, épouse de feu Narcisse Raymond, est décédée à l'hôpital de Pine Falls le 4 juin.*

Sainte-Agathe

Calendrier

20 juin, Marchethons de Sainte-Anne à La Broquerie. Départ à 10h00 au Centre culturel à Sainte-Anne. Livrets de commanditaire chez Jean-Maurice Lemoine. Tous dons au-dessus de $5.00 sera valable pour impôts.

26 juin, journée de mérite à l'école. Barbecue annuel des Chevaliers de Colomb au centre culturel. Le coût est de $6.00 par personne.

12 juillet, tournoi de balle.

26 juillet, pique-nique du district.

9 août, épluchette de blé d'inde.

Le Chevalier du mois est Adélard Lemoine; la famille du mois est Lionel et Lise Robert.

Pour vos annonces ou nouvelles, contactez-nous, Rachelle au No 882-2280 ou Irène au No 882-2324.

La FFCF subventionnée

Le secrétaire d'État, M. Francis Fox, a signé une entente avec la seule organisation nationale représentant les femmes francophones de l'extérieur du Québec pour lui permettre de mieux coordonner son action nationale.

Selon l'entente conclue, le gouvernement remettra en quatre versements une somme de $178,859 à la Fédération des femmes canadiennes-françaises au cours de l'année 1981-82.

Grâce à ces fonds, qui proviennent du Programme des groupes minoritaires de langue officielle du Secrétariat d'État, la Fédération devrait pouvoir mieux demeurer en contact avec les divers groupements féminins du pays ainsi qu'avec les autres groupes francophones.

L'Association, qui compte 3,000 membres en règle, utilisera une partie de ces fonds pour organiser une Biennale de trois jours qui se tiendra à Ottawa à la fin de juin. Elle pourra aussi publier les résultats d'un vaste projet de recherche sur la situation des femmes francophones et sur leur participation au développement de leurs collectivités respectives.

La part des femmes: IL FAUT LA DIRE

Dans le cadre d'un travail de recherche sur la situation des femmes francophones, auquel ont collaboré au-delà d'une centaine de femmes à l'intérieur des comités de recherche dans les différentes provinces, près de cinq cents (500) témoignages ou biographies de femmes francophones ont été recueillis à travers le pays. L'objectif de départ n'était pas de publier un recueil de témoignages, mais plutôt d'élaborer une analyse descriptive de l'évolution du rôle des femmes dans les communautés francophones, à partir des témoignages recueillis. Toutefois, devant l'intérêt qu'ont manifesté les femmes et leur ample participation, il semblait essentiel d'ajouter au travail initial d'analyse, la publication d'un certain nombre de témoignages qui serait, non seulement un hommage au travail qu'elles ont accompli, mais qui permettrait aussi de comprendre la situation telle que vécue et sentie par les femmes elles-mêmes.

"Si mon mari avait été de mon dire, on n'en aurait pas eu d'enfants (12). On aurait pu modérer ça. Quand bien même que c'était péché je l'aurais fait pareil. On en faisait d'autres péchés pis on ne s'en occupait pas. Les hommes ça sacraient pis ça buvaient, c'était péché ça. Les hommes, c'est pas pour l'amour de l'église qu'ils faisaient des petits à tous les ans. Un homme se mariait pis y'avait tous ses droits. Y pensait à contenter son corps à lui puis c'était toute. La plupart des hommes étaient comme ça, pis avec ça, ils étaient dans la loi, l'église les encouragait."
(Casselman, Ontario)

Comme la recherche avait pour but de dégager les changements qui se sont produits dans le statut des femmes, avec le développement des communautés francophones, le recueil met en parallèle la situation des femmes "Dans c'temps-là" "Et aujourd'hui.." Ainsi, pour chacune des sphères d'activités des femmes, soit la famille, le marché du travail et l'implication communautaire, nous retrouvons dans une première partie des témoignages de personnes ayant vécu leur vie "active" du début du siècle jusqu'aux années '50; dans une deuxième section, des témoignages de nos contemporaines.

La p'tite histoire des femmes

"Y'avait les enfants, le ménage; y'avait les vaches, les poules, les cochons, les veaux. Y fallait tous travailler ensemble pour survivre. Pouis souvent j'allais à la côte donner la main à mon mari avec la pêche. Je m'occupais du jardinage. J'achetions rien que la farine. J'avions notre viande, notre blé, notre bois."
(Cap St-George, Terre-Neuve)

Malgré toute cette besogne, les femmes ont toujours trouvé le temps de s'occuper des pauvres, des malades, d'être sage-femme ou enseignante, d'assurer le financement des paroisses par leurs ventes de charité, et ce, tout en menant des luttes scolaires ardues. Pourtant, ce travail des femmes n'a jamais été reconnu publiquement. On ne parle pas dans les livres d'histoires de la contribution que ces milliers de femmes "ordinaires" ont apporté au développement de leur communauté. En effet, l'histoire officielle s'intéresse surtout aux grands événements politiques, économiques et sociaux et ne rend pas compte de la vie privée des gens ordinaires. Et, comme la vie des femmes est centrée d'abord et avant tout sur la famille et l'environnement immédiat, elle ne constitue pas un sujet d'intérêt pour l'historien.

Le royaume des femmes: la famille

Plus ça change, plus c'est pareil. Voilà une des observations qui se dégagent des témoignages exprimés par les femmes. Au fait, dans l'ensemble leur rôle ne semble pas avoir beaucoup changé avec le développement de leur communauté.

"J'ai un salaire mais c'est étrange, j'ai quand même gardé l'idée du chef de famille. Je me suis surprise à un moment donné, par exemple, de vouloir aller m'acheter des vêtements, puis de consulter mon mari avant de le faire."
(Moncton, Nouveau-Brunswick)

Même si les développements technologiques ont modifié l'organisation familiale, et par le fait même le travail domestique qui y est associé, les femmes n'en sont pas plus libres ou plus disponibles pour d'autres activités. Il semble en effet que lorsque l'épouse n'occupe pas un emploi rémunéré à l'extérieur, le partage des tâches entre l'homme et la femme est quasi-inexistant. Quant aux tâches maternelles, elles ont été tellement mystifiées que les femmes se sentent mauvaises mères si elles ne répondent pas à toutes les normes décrites dans les manuels sur la psychologie de l'enfant. D'ailleurs, ces nouvelles responsabilités isolent davantage les femmes et ne font qu'accentuer l'idée que le "privé" c'est leur domaine.

"Entre mon travail, la maison, les enfants, le mari, le patron, je me sens tiraillée de tous côtés. Je suis comme une "queue de veau". Un pied dans la maison, un pied à la "job". Je cours tout le temps. Quand je prends du temps pour moi, j'ai l'impression de le voler ailleurs".
(Ottawa, Ontario)

Les femmes et le monde du travail

"J'ai enseigné un an sous le Règlement 17. On avait la permission d'enseigner deux heures de français par semaine. Tout le reste se faisait en anglais. Moi, j'al toujours été mordue du français, ça vient de ma mère. J'ai toujours dit: "J'ai pas peur de personne. J'enseignais le "spelling", un peu de lecture, en anglais, mais le reste...

Quand on attendait l'inspecteur au printemps, quand les chemins étaient passables, la directrice mettait un élève à la fenêtre pour surveiller si un étranger se présentait: c'était l'inspecteur anglais. Alors on cachait nos livres français, puis on sortait nos "spelling". L'inspecteur s'occupait pas tellement de faire l'analyse de ce qu'on faisait..."
(Rockland, Ontario)

Quant au marché du travail, les témoignages démontrent qu'aujourd'hui comme hier, les femmes vont travailler à l'extérieur, d'abord pour des raisons financières, que ce soit pour contribuer avec le mari à faire vivre la famille ou que ce soit parce qu'elles sont seules, avec ou sans enfants. Selon les témoignages recueillis, les inégalités persistent quoique plus subtiles.

"A North Bay, il y a une manufacture de jeans qui emploie des femmes parce que ça coûte pas cher. On les paie à la pièce et lorsqu'elles sont rendues trop bonnes, on les change de machines. Comme ça, elles ne réussissent jamais à augmenter leur salaire."
(North Bay, Ontario)

Encore aujourd'hui, les femmes se retrouvent le plus souvent dans des emplois que l'on peut considérer comme le prolongement des fonctions domestiques et dans des secteurs sous-payés. En d'autres mots, la dévalorisation du travail des femmes dans la famille se reproduit sur le marché du travail. De plus, le travail rémunéré ne doit pas en aucun temps nuire au travail de la maison.

"Moi, j'ai besoin de travailler et de faire des choses à l'extérieur de la maison mais quand j'ai eu mes enfants, je suis toujours restée à la maison pour un bout de temps, pour m'occuper de la famille. Il faut que je m'arrange pour que mon travail à l'extérieur ne dérange pas trop la routine de la maison..."
(Zénon Park, Saskatchewan)

Ces témoignages ne font que confirmer la notion que véhicule la société, soit que la place des femmes est à la maison. Somme toute, la participation des femmes au marché du travail, qu'elle réponde à un besoin financier ou personnel, n'est pas encore un droit acquis: les femmes continuent d'être au bas de l'échelle, dans des ghettos d'emplois féminins sans oublier la deuxième journée de travail qui les attend à la maison.

La vie publique des femmes

Le rôle des femmes dans la sphère "para-domestique", c'est-à-dire cette zone frontière entre le "privé" et le "public", s'est lui aussi transformé en fonction des besoins de la communauté. De par leur implication communautaire, les femmes ont pu se constituer leur propre "vie publique", source de valorisation et ce, tout en rendant des services inestimables à la société, à l'Eglise, à l'Etat.

"La vieille Babbée, Barbe Babineau, se fit un nom à St-Louis de Kent par le fait même qu'elle était sage-femme et guérisseuse. Comme à l'époque il était très difficile d'avoir un médecin (1850-1900), les gens se rendaient chez elle ou elle allait chez les gens pour les soigner et les guérir. Ses médicaments étaient un mélange d'herbages et de tisanes. De plus, elle faisait des expériences avec plusieurs sortes d'herbages. C'est comme ça qu'elle découvrit un médicament qui détruisait le "cancer de la pipe", mieux connu sous le nom de mauvais mal. Les gens venaient de partout pour se faire brûler le mauvais mal."
(St-Louis de Kent, Nouveau-Brunswick)

Toutefois, avec le développement des soins de santé et le contrôle qu'y exerce le corps médical, avec la prise en charge des services sociaux par l'Etat, les femmes ont été dépossédées des fonctions qu'elles avaient assumées jusque là. L'élimination des besoins qui avaient consitiué leur raison de s'impliquer les a obligées à repenser leur action sociale, à trouver d'autres formes d'engagement. Cette situation leur a permis de cheminer vers une prise de conscience de leurs propres besoins.

"Je ne sentais pas que j'avais quelque chose à apporter aux autres femmes. J'allais là, parce que ça me permettait de sortir de la maison et de rencontrer du monde. Je crois qu'à ce moment-là, c'était pas une réaction de prise de conscience de femmes, c'était plus l'aspect social."
(Shippegan, Nouveau-Brunswick)

De l'aide aux pauvres, aux malades, aux nécessiteux, fondée sur le don et l'oubli de soi, leur action sociale s'oriente de plus en plus vers des services qu'elles veulent se donner comme femmes francophones.

"On se sentait isolé, on se sentait qu'on avait beaucoup de choses en commun, même si on avait toutes des situations différentes. On avait quand même des enfants à élever et on était seules pour les élever. On avait des besoins psychologiques, financiers, légaux, des services de counselling."
(Moncton, Nouveau-Brunswick)

Même si les témoignages des femmes nous obligent à conclure à une absence de changements fondamentaux dans la position des femmes au sein de la famille et sur le marché du travail, leurs expériences nous permettent cependant d'exprimer plus d'enthousiasme face aux transformations qui s'effectuent pour plusieurs d'entre elles, dans la forme de leur implication communautaire.

Une première au pays

Ce recueil de témoignages s'avère un résultat concret, le fruit d'un travail de recherche amorcé depuis plus d'un an. Par son style et, bien sûr, son contenu, il illustre fort bien la recherche et l'analyse de la situation des femmes francophones au pays. C'est un document inédit, il va sans dire, autant pour les groupes de femmes que pour les associations francophones au pays. En plus d'être un reflet fidèle de la réalité des femmes, le document se veut aussi un outil de réflexion et de référence pour tous les groupes de femmes.

Somme toute, c'est l'histoire des femmes francophones du début du siècle à aujourd'hui. C'est leur contribution au développement de leur communauté qu'elles nous livrent pour la première fois.

COUPON DE COMMANDE

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

____

____________________ (code postal)

QUANTITE: __________ X $8.00 (l'unité) = $ __________

Envoyer à: FFCF 525-325 rue Dalhousie, Ottawa K1N 7G2

(Texte commandité par le Secrétariat d'Etat)

Quand la police fait son rapport

Vous venez de recevoir une contravention? Consolez-vous, vous n'êtes pas tout seul. Le rapport qui suit en témoigne.

J'ai décidé, avec l'aide du constable local, Ken Mantie, de publier chaque mois un rapport de la police. Ce rapport comprendra la liste d'interventions de la police, les événements d'intérêt communautaire ainsi que des extraits du code de la route ou du code criminel qui sont souvent mal connus ou mal interprétés.

Il n'est pas question ici de nommer des gens, sauf lorsqu'il s'agira d'actions remarquables de gens de la communauté. Vous pouvez m'aidez dans ce travail en m'informant des événements qui pourraient figurer dans ce rapport.

Ce rapport servira à nous rappeler que lorsque le constable est stationné discrètement sur le côté de la route, ce n'est pas pour siroter une bière et encore moins pour faire un somme.

Pour le mois de mai: infractions au code de la route (contraventions): 38; avertissements: 40; conduite en état d'ébriété (boisson): 1; infractions reliées à la possession de boissons alcoolisées: 4; entrée illégale et vol: 1; feu: 1; investigations: 19; suspension du permis de conduire: 1.

Extrait du "Liquor Control Act" en attendant la traduction officielle: Section 167 (Simplifiée) - "aucune personne ne peut être en possession de boisson alcoolisée ouverte dans la voiture ou en public sauf dans un lieu autorisé".

Une personne prise en défaut sous cette section peut avoir à payer une amende, mais aucun point n'est enlevé sur le permis de conduire. Il faut savoir cependant que le délit de boissons existe aussi dans le code de la route et que les pénalités prévues sont beaucoup plus sévères.

On sait que tout le monde sera à La Broquerie cette fin de semaine et que ça fêtera. Il sera sage cependant de prévoir. Le constable Mantie me dit qu'il sera au travail et qu'il fera des vérifications d'auto. Prévenir, c'est... ça coûte moins cher.

Rino OUELLET

Quand les Normandeau se rassemblent...

Les Normandeau (chez Hector) manquent rarement une chance pour se rassembler et fêter. Dimanche passé, l'occasion était particulièrement belle. C'était alors le 50e anniversaire de vie religieuse de la tante Antoinette et le 25e de la soeur Anna. Les 13 enfants et 39 petits-enfants se sont rassemblés chez leurs parents Hector et Solange pour célébrer la fête.

L'événement avait été marqué plus tôt à la messe où le père Clavet avait profité de l'occasion pour inviter les jeunes à considérer la vie religieuse tout spécialement chez les Clercs de Saint-Viateur (annonce gratuite, bien entendu). On leur a aussi remis une plaque au nom des paroissiens de La Broquerie.

Sr Antoinette Normandeau, qui fête ses 50 ans de vie religieuse, a passé 40 ans à l'enseignement à Saint-François-Xavier, à Saint-Norbert, à Sainte-Anne-des-Chênes, à La Broquerie et à Woodridge. Depuis sa retraite, elle visite les malades, ce qu'elle accomplit avec beaucoup d'amour.

Sr Anna Normandeau, qui elle fête 25 ans de vie religieuse, a passé quelques années dans l'enseignement et a ensuite été nommée missionnaire au Brésil. Là, elle travailla en pastorale paroissiale et enseigna la catéchèse à des groupes de famille pendant huit ans. Elle revint au Manitoba, fut nommée supérieure à la maison provinciale à Saint-Boniface durant trois ans. Depuis, elle travaille au



M. et Mme Normandeau qui sont eux mêmes à deux pas de célébrer leur 50e anniversaire de mariage, étaient heureux d'accueillir leur famille pour l'occasion. De gauche à droite: M. Hector et Mme Solange Normandeau, Sr Antoinette et Sr Anna Normandeau.

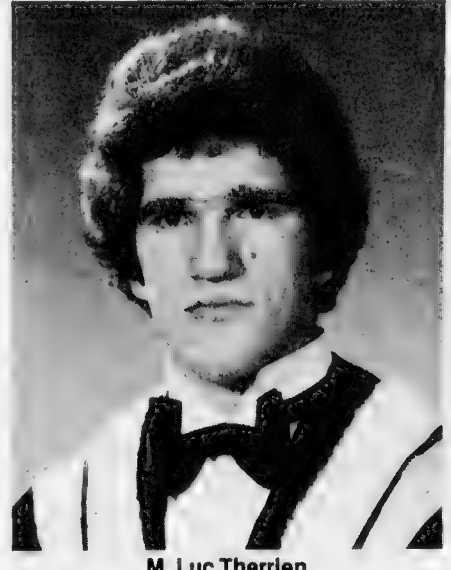
Dans l'article qui suit, **Céline Gagnon** nous décrit les événements marquants de la vie religieuse de sa tante et de sa soeur.

Foyer Saint-Boniface.

Le dimanche 14 juin, une rencontre surprise fut organisée pour nos deux jubilaires. Sr Antoinette Normandeau s.g.m. et Sr Anna Normandeau s.g.m. Une plaque souvenir fut offerte aux jubilaires par M. le curé au nom des paroissiens de La Broquerie. On se rendit chez M. Hector Normandeau frère et père des jubilaires pour le dîner. Nous étions 70. Dans l'après-midi, les religieuses du couvent vinrent se joindre à la fête de famille.

Céline GAGNON

Luc Therrien, Certificat en Éducation



M. Luc Therrien

Le 28 mai 1981, Luc Therrien de La Broquerie a reçu un Certificat en Éducation lors de la collation des diplômes à l'Université du Manitoba.

Luc a reçu son éducation primaire et secondaire à La Broquerie. En septembre 1977, il s'est inscrit à la faculté d'éducation physique de l'Université du Manitoba qui lui accordait un Baccalauréat en culture physique en mai 1980.

Cet automne, il sera professeur de culture physique à l'École Centrale de la division Transcona-Springfield.

Luc est le fils de Arsène et Justine Therrien, cultivateurs, de La Broquerie.

Jean Gagnon

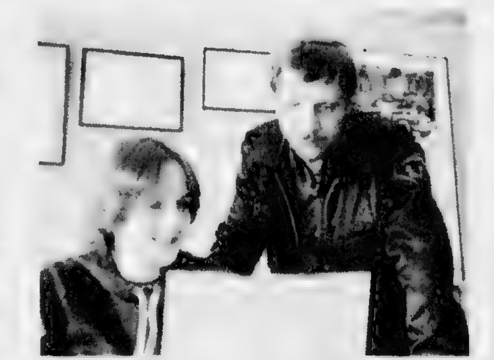
La Broquerie est fière de son représentant au Marathon du Manitoba, Jean Gagnon, qui a complété le parcours en 5h14'15".

L'Opération identification est en marche

Un nouveau service, l'Opération identification, est en fonction depuis quelques semaines à La Broquerie. Ce programme, financé par le fédéral, consiste en l'identification des objets de valeur en vue de prévenir le vol.

La procédure est simple. On fait imprimer sur ses objets un numéro (No d'assurance sociale pour les individus, un numéro est assigné aux maisons d'affaires) qui pourra servir à identifier des objets disparus. Sur les bâtiments où les objets ont été marqués, on affiche une petite enseigne indiquant que les contenus sont marqués rappelant aux "emprunteurs" qu'il sera plus difficile de garder ou de vendre ces objets.

Ce programme, sous l'égide de la police locale, est mené par Carole Boily. C'est un service gratuit qui sera offert jusqu'au 21 août. On peut faire imprimer des plastiques, du métal, du bois, du verre, des livres, des peintures, des outils de cuisine, etc. On encourage en plus les propriétaires de manteaux de fourrure ou autres articles du genre de les marquer eux-mêmes. Une liste des objets identifiés est remise au propriétaire ainsi qu'à la police. On note aussi que les primes de MPIC (Manitoba Public Insurance Corporation) sont réduites de 5 pour cent pour les abonnés de ce programme.



Carole Boily et le constable local, Ken Mantie. Opération identification, un service qui facilitera certainement le travail de la police.

Jusqu'ici, 24 individus et sept commerces se sont prévalus de ce service. Si vous désirez ajouter votre nom à cette liste, appelez Carole Boily au No 424-5251.

Rino OUELLET

suite de la 4

De la vie de Aurèle Lemoine

même Mgr l'Archevêque et les règlements de l'Église avaient dû plier.

Encore avait-il fallu acheter des lots pour y construire l'école. Dans cette affaire, Aurèle Lemoine se plaît à raconter comment les experts-lobbyeurs de la paroisse avaient joué: on s'était fixé comme objectif d'acheter les neuf lots de la ville de Saint-Boniface pour un dollar chacun. "Quand le vote est venu (à l'Hôtel de ville), tous les conseillers étaient au courant, tous étaient d'accord, sauf le maire Van Belleghem. On nous a même remis $191 d'un dépôt de $200 que nous avions donné."

Et pour que la maison d'éducation devienne école publique en 1964, il avait fallu continuer à jouer dur et convaincre un grand nombre de personnes influentes de la légitimité du projet, des commissaires, des députés et des ministres qui avaient des élections à gagner. Au directeur-général de Norwood, un M. Softley, fort sympathique à la cause des francophones, le père Lemoine avait suggéré: "Si jamais on finit par avoir une école publique, ça sera grâce à toi".

Si bien qu'un contrat de location de cinq ans fut signé en 1964 et le 2 novembre s'est ouverte la première école publique à culture française au Manitoba.

Plus de 600 écoliers la fréquentaient et les quelque 23 professeurs, qui jusqu'à cette époque recevaient des salaires de crève-faim, obtenaient tous leur accréditation du ministère de l'Éducation.

L'ancien curé avoue qu'à ce temps-là, quelque peu fatigué par la vie trépidante qu'il menait au Précieux-Sang, il avait demandé son transfert à un autre ministère. "Dites-lui donc de finir ses projets" avait tranché Mgr Baudoux devant son supérieur. Il restait une église à construire...



Père Aurèle Lemoine

Ce fut fait et bien fait en 1969, après la vente de l'école à la Commission scolaire de Norwood, pour la somme de $413,000 (qui aida à payer l'église construite en 1968 et le Centre communautaire en 1970), Aurèle Lemoine fut nommé curé de Saint-Laurent et Supérieur du district des Oblats.

Dix ans plus tard, il est revenu dans la paroisse qu'il connaît si bien, où il a effectué une vingtaine de visites paroissiales annuelles. Semi-retiré, vicaire, il est très heureux de ne plus porter toute la responsabilité du ministère. À 71 ans, toujours en très bonne forme, il confirme, d'un soudain épanouissement de ses yeux bleus, patients et quelque peu taquins, son attachement à l'"oeuvre providentielle" du Précieux-Sang: "même vicaire, je suis encore très occupé".

Jean-Pierre DUBÉ

Notre-Dame-de-Lourdes

30e anniversaire du cercle des Filles d'Isabelle

Le 31 mai 1981 fut une journée très spéciale. Elle commença par une messe dite par notre aumônier, l'abbé Choiselat, pour marquer le 30e anniversaire de fondation du cercle des Filles d'Isabelle Notre-Dame (1921-1981). Nos membres étaient toutes présentes à la messe, en grande robe pour signaler cet événement, accompagnant les jubilaires de la fête: Suzanne Augert, Léa Bosc, Maria Lesage, Marguerite Lesage, Lucille Lafrenière et Céline Pauwels.

Les services à la messe étaient faits par nos soeurs et la chorale exécuta de beaux et nouveaux chants choisis pour l'occasion. L'après-midi, on initia de nouvelles candidates.

Trois cercles avec leur régente s'unirent à nous pour l'initiation. Celui de Saint-Boniface avec un nouveau membre, Saint-Malo avec quatres nouveaux membres, Somerset avec trois et Notre-Dame-de-Lourdes avec onze nouvelles initiées.

La cérémonie a été suivie d'un souper des Filles d'Isabelle avec leurs maris. Étaient placés à la table d'honneur: les jubilaires de la fête, les régentes et la régente d'état ainsi que l'aumônier.

Suzanne Augert, au nom des jubilaires, fit un résumé de l'historique du cercle Notre-Dame depuis sa fondation. Ensuite des certificats de mérite ont été présentés à chaque jubilaire pour 30 années de dévouement. Anita Catellier, notre régente d'état, félicita les jubilaires et les nouvelles initiés en leur rappelant d'être fidèles à leurs promesses. Notre régente Renée Delaquis souhaita la bienvenue aux nouvelles candidates et au nom du cercle félicita les jubilaires et raconta pourquoi on fête aujourd'hui le 30e anniversaire du cercle, parce que, étant très occupé à travailler, on a oublié de fêter le 25e anniversaire.

Notre aumônier, l'abbé Choiselat prit ensuite la parole et nous encouragea à continuer de travailler pour les autres.

Voici les onze nouvelles initiées: Marie Brunel, Lucie Boisvert, Thérèse Talbot, Jeanine Delaquis, Jeanne Fouasse, Lucille Roch, Thérèse Fouasse, Annette Dupasquier, Odile Meyer, Marie Vuignier, Georgette Durand.

Rolande BAZIN

Une suite au Festival de poésie

Mme Lucille Benoit et les élèves de la 6e année ont participé à un programme de variétés à Brandon dans la salle du Centenaire, le 14 juin. Les élèves ont exécuté les poèmes "Mon arbre" et "Railroad Reverie", pour lequels ils avait obtenu un trophée lors du Festival de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de la Montagne en février 1981.

Par ailleurs, le trophée de "la vallée Pembina" décerné à la chorale d'enfants de la maternelle à la 8e année fut mérité par l'école de Somerset sous la direction de Sr Georgette Pantel.

Lucienne DELAQUIS

Aubigny

Soirée rencontre de la LFC

La Ligue des femmes catholiques d'Aubigny a reçu les membres de la LFC de Saint-Norbert pour une soirée rencontre le 9 juin. Après un souper "pot-luck" les paroissiens d'Aubigny et de Sainte-Agathe se rendirent à la salle Normandin pour apprécier la pièce de théâtre de la 9e année de l'école Sainte-Agathe.

Cette pièce, intitulée, "Je reviendrai", s'est méritée le prix de la meilleure composition au Festival théâtre jeunesse. Les prix ont été donnés aux deux auteurs, Marcel Lemoine et Lucille Sorin.

Jacqueline Vermette et Micheline Clément ont su démontrer leurs talents artistiques en présentant leurs déclamations.

Berthe PALUD

Les impôts dans la Seine

Les contribuables de la division scolaire de la Seine, qui ont l'honneur et l'avantage de bénéficier du nouveau système de financement de l'éducation mis récemment en place par le gouvernement provincial pourraient, selon un communiqué de cette division, avoir "de la difficulté à comprendre les changements apportés aux prélevés scolaires", puisque, cette année, il y a une réduction de quelque 10 millièmes.

Voici les chiffres. Par rapport à 1980, le budget total de la division augmente de 10.4 pour cent (il passe de $9,319,235 à $10,293,595), tandis que le prélevé scolaire total baisse de 6.4 pour cent ($3,152,491 en 1981 contre $3,480,399 en 1980). Les prélevés scolaires se répartissent comme suit: au niveau local, il diminue de $3,128,269 (1980) à $1,535,381 (1981), soit une baisse de 50.9 pour cent; alors qu'au niveau général, il augmente de $352,160 à $1,617,100, soit une augmentation de plus de 359 pour cent.

Saint-Pierre-Jolys

Les Curé ont eu de la visite

Plus de 130 personnes, hommes et femmes, âgées de 8 ans à 79 ans, se sont rendues chez les Curé les 13 et 14 juin, pour leur donner un coup de main.

Il n'était pas question d'argent, de race, de langue ou de religion, tout ce qu'il fallait, c'était un marteau, de bons poignets et de la bonne volonté. Il y avait des gens de partout, Winnipeg, Grunthal, Otterburne, Saint-Boniface, etc., des Huttérites, des Allemands, des Anglais, et aussi des gens de toutes les classes de la société.

Tous travaillaient avec une harmonie sans pareille. Personne n'y était pour se faire reconnaître, mais tout simplement pour rendre service.

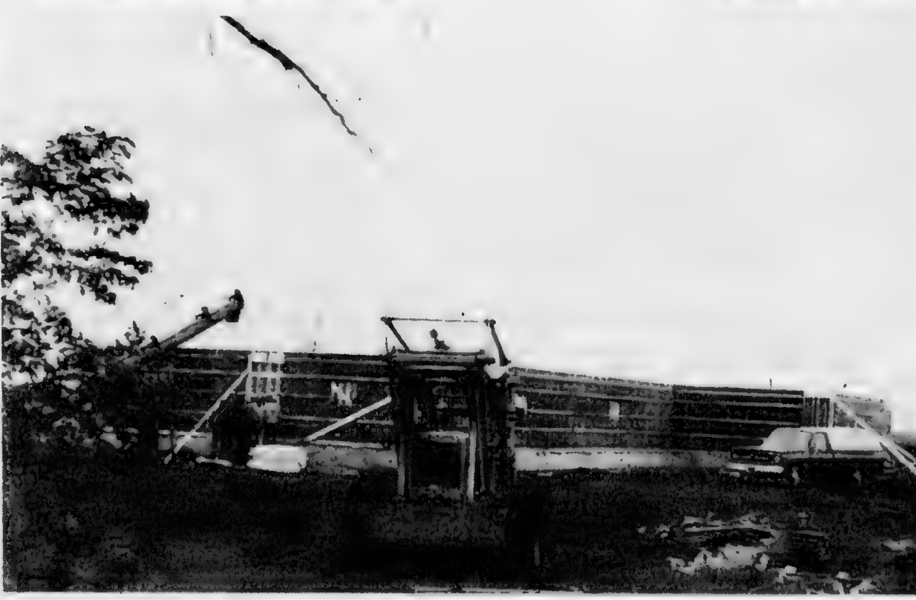
Le dimanche, une autre centaine de personnes se sont rendues pour finir ce qui avait été commencé.

Le tout était très bien organisé. On est même allé chercher des clous en avion à Steinbach parce qu'on en avait manqué.

Sans doute que ces gens sont partis avec des ampoules, des maux de jambes, ou de dos, mais aussi avec le "vente" plein, parce que la famille Curé a servi des repas chauds, durant les deux jours, à toutes les personnes.

Les ampoules vont guérir, la fatigue va être vite oubliée mais je suis sûre que le geste que tous ont posé envers la famille Curé ne sera pas prêt d'être oublié.

Simone PÉLOQUIN



À 16h30 le 13 juin 1981.



À 17h30 le 14 juin 1981.

Photos de Bent Hansen.

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À VENDRE: caméra pour films 8mm avec projecteur, excellente condition, $50; barbecue 22" avec rôtissoire électrique, $15; "750 Honda", 1974, 8,000 milles avec "Windjammer fairing", "Custom seat" et autre option, en très bonne condition. Tél.: 269-5431.
-1074-

À VENDRE: 2 pneus C78-13, $7 pour les deux; 2 moteurs électriques G.E., le premier force 1/8 CV; le deuxième, force 1/4 CV - $15 pour le deux. Tél.: 247-7592.
-1055-

À VENDRE: une robe de mariée avec voile, taille 16. Prix $60. Tél.: 944-7912 avant midi.
-1082-

VENTE DE COUR: cause départ outremer. Samedi 26 juin, de 10h à 17h, 111, bld Villeneuve, Saint-Norbert.
-1083-

À VENDRE:
- accordéon Scandelli, 120 basses, et malle en très bon état: $300.
- TV couleur, Fleetwood, 20", très bon état: $250;
- canapé-lit (hide-a-bed) brun: $100;
- 2 lits simples et matelas: $75 et $60;
- une table de cuisine brune et 6 chaises assorties: $75;
- 2 petits bureaux et chaises en bois pour enfants: $5 chacun;
- service de vaisselle pour 8 personnes: $30;
- bicyclette pour dame, 27": $20;
- 2 sièges-enfants, avant et arrière, pour bicyclette: $5 chacun;
- patins dame, taille 9-10: $15;
- patins garçon, taille 12: $7;
- patins garçon, taille 3: $3;
- paints fille, taille 10: $5;
- patins fille, taille 11: $7;
- machine à laver le linge, "Westinghouse", très bon état: $200;
- sécheuse à linge, bon état de marche, "Westinghouse": $75.

Cause: départ outremer. Tél.: 261-1376.
-1084-

À LOUER: rue Eugénie, appartement d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur. Libre le 1er juillet. Tél.: 233-1029 ou 233-5653.
-1096-

À VENDRE: lot Plage Albert, 75 x 150, très près du lac, boisé. Tél.: 253-1834.
-1056-

À VENDRE: tente roulotte "Starcraft" 1971 avec fournaise, évier, "roof racks", pneus neufs, glacière, réservoir d'eau, poêle, 2 réservoirs propane, couche 6 personnes; en bonne condition. Prix $1,850. Tél.: 257-1892.
-1068-

À VENDRE: photocopieuse "Sharp fox", 726, en très bon état, presque neuve, on demande $2,500. Tél.: 257-7534.
-1077-

VENTE PRIVÉE: à Saint-Boniface maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, près de toutes commodités, garage pour deux voitures, terrain 50 x 127 pieds, bien ombragé et tranquille. tél.: 233-5437.
-1078-

ÉTUDIANT recherche meubles usagés en bon état: commode, sofas, fauteuils et matelas pour lit simple. Tél.: 233-7423 ou 233-3763 (après 18h).
-1085-

VENTE PRIVÉE: parc Windsor, $69,900, maison style "bungalow", 1140 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle de bains (3 pièces), tapis mur à mur, rideaux, lave-vaisselle encastré, sous-sol complètement fini, à la grandeur, salle de jeux, bar "custom built", salle de bains (2 pièces), grand garage et ample stationnement, patio, arbres fruitiers. S.V.P. pour plus d'informations téléphonez au No 256-8602 ou 10, place Pitcairn.
-1086-

À VENDRE: "Honda" 10e anniversaire Édition Ltée C B 75012, en excellente condition, veut vendre immédiatement. Demande $3,000. Tél.: 433-7621, Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.
-1087-

À LOUER: un appartement consistant d'un rez-de-chaussée, avec 2 chambres à coucher, aussi sous-sol fini avec une troisième chambre; avec cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, garage et jardin. La maison est située rue Saint-Jean-Baptiste et est libre le 1er juillet. Pour visiter, s.v.p. téléphonez 233-7586. Si vous êtes intéressé, téléphonez (1) 422-5245 avant 16h00 ou (1) 422-5665.

À VENDRE, à Notre-Dame-de-Lourdes, restaurant avec domicile au deuxième étage; salle de billard. Idéal pour jeune couple ou semi-retiré. Pour plus de renseignements, tél.: (1) 248-2463.
-934-

HYPOTHÈQUE: j'ai besoin d'une 1re hypothèque de $25 mille dollars en échange pour une équité de $38,000. Je vais payer 15% d'intérêts pendant 5 ans, amortis sur 20 ans avec paiements de $321/mois. Téléphonez à Maurice au No 257-5691
-1030-

À LOUER: à Saint-Boniface appartement de 3 pièces meublées, poêle et réfrigérateur, proche de l'hôpital pour une ou deux personnes, prix bien raisonnable. Libre immédiatement. Tél.: 247-9243
- 1073-

À VENDRE: bateau en aluminum de 12' de longueur, avec moteur 9 1/2 H.P. "Evinrude 1971", 2 rames en bois, 2 gilets de sauvetage, réservoir à gaz. Téléphonez après 17h00 au No 233-3572.
-1062-

À VENDRE: 1962 "Pontiac Strato Chief", 72, 000 milles, V6, transmission manuelle, pneus presque neufs, en très bon état et presque pas rouillée. Téléphonez le soir au No (1) 424-5326 à La Broquerie.
-1063-

À VENDRE: accordéon marque "Titano" excellente condition, clavier de 15", 5 clefs, 120 basses. Téléphonez au No 247-6951 après 18h00.
-1064-

À VENDRE: fauteuil bas, moulé, de style moderne, $10; ensemble de bridge: table pliante de 40" de diamètre, quatre chaises pliantes recouvertes de vinyl, $40; bureau moderne en plastique moulé, pieds chromés, $30; deux circuits automobiles "Strombecker" le tout $25. Téléphonez au No 475-2423.
-1065-

À VENDRE: "1970 Plymouth Fury II", 4 portes, en bonne condition. Demande $300. Tél.: 222-2444.
-1088-

JE CHERCHE: une maison à louer de 3 chambres à coucher soit au parc Windsor ou à Saint-Boniface. Pour le 1er ou 15 juillet. Tél.: 257-4134 ou 256-4259.
-1093-

VOYAGEUR demandé pour partager frais pour voyage en voiture pour la Floride. Départ le 6 juillet. Tél.: 284-0236.
-1094-

DAME DÉSIRE: faire du ménage régulier dans des maisons privées à Saint-Boniface, parc Windsor ou Saint-Vital. Tél.: 257-7936.
-1095-

À DONNER: 60 livres de pommes de terre à planter. Tél.: 233-7667.
-1097-

À VENDRE: à Sainte-Anne, bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage attenant, lot de 130 x 165 rue principale. Tél: (1) 422-5230.
-1098-

À LOUER: chambre meublée, sous-sol, entrée privée, salle de bains et cuisine à partager avec une autre personne, laveuse-sécheuse, stationnement disponible avec prise de courant, rue Saint-Jean-Baptiste (proche du collège). Prix raisonnable, libre le 1er juillet. Tél.: 247-5241.
-1071-

À VENDRE: cuisinière "Viking", 2 éléments, 110 volt "harvest gold", $85. Réfrigérateur "General Electric" et poêle 30", blanc, en très bonne condition. Tél.: 237-0348.
-1069-

Peintre en bâtiments cherche travail. Prix raisonnables. Tél.: 237-3025.
-1070-

À LOUER: appartement simples "bachelor suites" pour personnes de l'âge d'or au Foyer Vincent, 200, rue Horace. Tél.: 233-1925 (midi à 16h).
-1081-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement meublé de 2 chambres. 457, rue Jeanne d'Arc. Libre le 1er juillet. Tél.: 233-1782 après 17h.
-1075-

À LOUER: appartement 1 1/2 chambre à coucher à Saint-Boniface. $245/mois tout inclus. Libre le 1er juillet. Tél.: 237-1308.
-1076-

À VENDRE: piano de marque "Yamaha" en excellente condition $1,500 (prix fixe); table de boucher en bois genre "Butcher Block", faite à la main, $125. Tél.: 237-1235.
-1079-

À VENDRE: 552, rue de la Morénie près de la Cathédrale, bloc appartement de 8 appartements, une et deux chambres à coucher. Prix très raisonnable. Pour informations, téléphonez à R. Lavigne au No 774-4365.
-1072

À VENDRE: 2 maisons de revenu à Saint-Boniface, 2 chambres à coucher. Demande $29,500 et $24,500. Revenu Total: $550/mois, locataire paye toutes dépenses; très facile à louer. Tél.: 247-6703.
-1089-

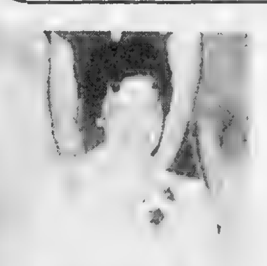
VENTE PRIVÉE: au parc Windsor, bungalow de trois chambres à coucher, grand garage, sous-sol fini avec deux chambres à coucher, salle de bains et air climatisé: $54,900. Tél.: 257-5984.
-1090-

À LOUER: appartement de 5 pièces, 3 chambres à coucher près de toutes les commodités pour personne respectable. Libre le 1er juillet 1981. Tél.: 582-4880 de 8h00 à midi.
-1091-

À VENDRE: poteaux de cèdre ronds et de tamarack, 8 pieds de longueur, $1.75 chacun. Tél.: (1) 422-5685, Sainte-Anne, Manitoba.
-1092-

VOUDRAIS: deux autres "fun loving" mais filles responsables pour partager une maison confortable partiellement meublée à St James. Pour le 1er juillet, loyer $150 . Téléphonez à Avril au No 885-6978 ou 885-2795 et laissez le message.
-1099-

Nécrologie



Rose-Marie DUPUIS (née Godard)

Le jeudi 11 juin 1981, à l'hôpital général de Morris, Manitoba, est décédée paisiblement après une longue maladie, Madame Rose-Marie Dupuis (née Godard) épouse bien-aimée de René Dupuis. Madame Dupuis était âgée de 46 ans.

En plus de son mari, elle laisse dans le deuil six garçons et quatre filles: Rita (Mme Antonin Labossière) d'Île-des-Chênes; George de Saint-Boniface; Paul (et son épouse Irène) de Hemmingford, Québec; Doris (Mme Robert St-Hilaire) de Saint-Vital; David de Saint-Jean-Baptiste; Henri de Saint- Boniface; Marie, Jules, Evelyne et René (junior) encore à la maison, ainsi que ses parents M. et Mme Cyprien Godard de Saint-Jean-Baptiste; deux soeurs: Mme Alice Normand de Saint-Jean-Baptiste et Sr Jeannette, o.m.i. de Mankota, Saskatchewan; deux frères, Emile (et son épouse Barbara) de Saint-Jean-Baptiste, Rév. frère Lionel Godard, P.B., Tanzanie, Afrique; sa belle-mère, Mme Marie-Louise Dupuis de Saint-Jean-Baptiste.

Les prières furent récitées à 15h, le samedi 13 juin en l'église de Saint-Jean-Baptiste. Les funérailles ont suivi. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Jean-Baptiste.

À la douce mémoire de Mme Jeanne Gosselin (née Breton)

Qui sait quand la mort ne viendra pas changer nos joies en sanglots. Et voilà qu'après une longue maladie Jeanne se voit appelée à la rencontre du Seigneur, nous laissant l'espoir de la rejoindre un jour.

Le dimanche 24 mai 1981 à l'hôpital De Salaberry de Saint-Pierre-Jolys, est décédée à l'âge de 54 ans, Mme Jeanne Gosselin, paroissienne de Saint-Malo depuis toujours. Sa famille éplorée ainsi que tous ceux qui l'ont connue regrettent cette aimable jeune maman, grand-maman, soeur et amie. Il ne fut donc pas étonnant de voir la foule se presser en grand nombre pour la saluer une dernière fois.

Les contributions de fleurs faneront, mais non les prières faites au Seigneur afin que sa famille puisse avoir le courage, la force et le réconfort. La dépouille mortelle fut d'abord accueillie par M. l'abbé Nadeau. Ensuite aux accents du chant "Je mets mon espoir dans le Seigneur", avança la foule précédée de la croix. Les prières furent animées par M. le curé Nadeau. La récitation du chapelet fut faite par les Filles d'Isabelle ainsi qu'une prière par notre digne régente Mme Lina Forest.

Le lendemain eut lieu la messe de Résurrection. Une foule imposante comprenant la paroisse entière, parents et amis est venue rendre un dernier hommage à Jeanne.

MM. Gilles Hébert et Henri Hamonic, neveux de la défunte agissaient comme servants de messe. Mme Armande Marion lut l'épître et M. l'abbé Nadeau prononça l'homélie. Ses nièces exécutèrent des cantiques appropriés qui rendaient hommage à leur tante aimée. La chorale était accompagnée à l'orgue par Mme Hélène Arpin.

Sept amies, Filles d'Isabelle, firent la garde d'honneur. À la sortie l'une d'elles portant la bannière précéda la dépouille mortelle et une foule nombreuse défila vers sa dernière demeure, le cimetière.

Les porteurs étaient ses six fils: Léo, Yvan, Joël, Lucien, Jean-Paul et Christian. Lui survivent son mari, Maurice, ses huit enfants, sept petits-enfants, cinq soeurs, un frère et de nombreux amis.

O vous! que j'ai si tôt quittés, ne pleurez pas sur mon tombeau quand vous serez attristés. Pensez au Ciel comme il est beau.

En terminant, nous aimerions offrir à toute la famille éprouvée nos marques de sympathie afin qu'elles soient une source de profonde consolation.

Irène Catellier
Cercle Saint-Malo
Rédactrice des Filles d'Isabelle

ANNIVERSAIRE

Le dimanche 7 juin 1981 la famille d'Irène Delisle (née Joyal) a souligné le 90e anniversaire de naissance de celle-ci par une rencontre intime à la résidence de sa fille, Berthe, à Saint-Vital.

Mme Delisle est née à Winnipeg le 3 juin 1891, l'aînée d'Emile Luc Joyal et de Victorine Thomas. En 1892, la famille Joyal alla demeurer à Saint-Paul, Minnesota, pour ne revenir au Manitoba qu'en 1900, et elle s'établit définitivement à Saint-Norbert. C'est au Couvent des Soeurs Grises de l'endroit qu'Irène Joyal poursuivit ses études, puis elle se dirigea vers l'École normale de Winnipeg. Elle enseigna aux écoles d'Île-des-Chênes, Carnot à Notre-Dame-de-Lourdes, et Saint-Germain, chemin Sainte-Marie à Saint-Vital.

Le 5 mai 1913, Irène Joyal épousa Emile Delisle, boulanger à Saint-Norbert. De cette union naquirent huit enfants dont trois moururent en bas âge et Benoit décédé en 1973. M. Delisle est décédé en 1969.

Étaient présents à la fête: Denis d'Edmonton, Lucille Fletcher et Berthe Wiebe de Winnipeg et Aurélie Lacharité de Victoria, ainsi que plusieurs des neuf petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

Depuis sept ans Mme Delisle réside à Oakview Place, avenue Ness, où elle participe à bon nombre d'activités. Elle s'intéresse beaucoup à l'histoire locale et ne se lasse pas de raconter les exploits de ses grands-parents maternels, Célestin Thomas et Sydonie Mager, pionniers de 1859.

À l'occasion de son anniversaire, Mme Delisle a reçu des messages de félicitations de nombreux dignitaires.

Meilleurs voeux!

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

NOMINATION AU CN



M. A.R. WILLIAMS

M. Robert A. Bandeen, président et directeur général, Canadien National, Montréal, annonce la nomination de M. A.R. Williams au poste de vice-président général, Ouest canadien, à Vancouver; M. Williams sera le délégué général de la compagnie pour tout l'Ouest du Canada. Par ce geste, le CN entend reconnaître la force croissante et l'apport commercial de cette région.

M. Williams assumera également la responsabilité des activités de l'entreprise en ce qui concerne les ressources naturelles; il représentera le CN auprès des gouvernements des quatre provinces de l'Ouest et des représentants du gouvernement fédéral dans l'Ouest. Il assumera en outre la responsabilité de l'expansion des affaires dans le bassin du Pacifique.

ON DEMANDE
un concierge
au Foyer Vincent
pour le premier juillet.

S.V.P. appeler **M. Emile Lafrenière, 247-7665** ou **M. P. Jeanson, 233-1311,** ou le **Foyer, 233-1925, l'après-midi.**

L'ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG

recherche pour septembre 1981:

- **un professeur de musique:** niveau élémentaire, à mi-temps;
- **un professeur d'éducation physique:** à mi-temps;
- **un professeur de français:** 8e à la 10e année.

S.V.P. faire parvenir votre demande à:

Le Directeur
École Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba
Tél.: **233-4327**

LTD REALTY INC.
175, rue Marion

À vendre - Saint-Boniface: duplex, 2 blocs de l'hôpital, chauffage au gaz, tapis mur à mur. Seulement **$59,900.** Pour plus d'informations, téléphonez à Claude.

Saint-Boniface: beau petit bungalow, 2 chambres à coucher poêle, réfrigérateur, sur un grand lot de 50 x 137 avec garage chauffé, voisin du terrain de golf de Saint-Boniface. Seulement **$38,900.** Téléphonez à **Claude** au No **233-0271** ou **944-9333** (pager 4134).

Nous cherchons des propriétés au parc Windsor.
Téléphonez à **Claude** ou à **Omer** au No **233-0271.**

LA DIVISION SCOLAIRE
DE BIRDTAIL RIVER No 38
est à la recherche de
professeurs
pour les postes suivants
pour l'école de Saint-Lazare

- UN DIRECTEUR pour cette école de 8.5 professeurs et 130 élèves du jardin d'enfants à la neuvième année. Le directeur doit enseigner à mi-temps.

- UN PROFESSEUR au niveau de septième à la neuvième année où enseignent trois professeurs. Ce professeur devra aussi enseigner la culture physique.

Veuillez adresser votre candidature avec curruculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division scolaire Birdtail River No 38
Crandall, Manitoba R0M 0H0
Tél.: (1) 562-3670

DIVISION SCOLAIRE
DE LA MONTAGNE No 28
est à la recherche de
professeurs
pour les postes suivants:

- Institut collégial de Somerset: un directeur, 7e à 12e année (187 élèves, 11.25 professeurs). Le directeur doit enseigner à 40% de temps et à 60% du temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

- École élémentaire de Notre-Dame: un directeur, maternelle à 6e année (111 élèves, 7.60 professeurs). Le directeur doit enseigner à 60% du temps, sujets à être déterminés, et à 40% du temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

- Complexe scolaire de Saint-Claude: un directeur, maternelle à 12e année (355 élèves, 21.80 professeurs). Administration à plein temps.

- Complexe scolaire de Saint-Claude: un professeur pour classe spéciale.

- Institut collégial Notre-Dame: un professeur de "French" 100, 200, 300, culture physique 7, 8 et 9, sciences 7 et 8.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame de Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: (1) 248-2228 ou (1) 744-2083

ON DEMANDE

Une compagnie nationale de transport
est à la recherche d'une
personne bilingue
pour leur service de réclamations.

Le candidat devra être capable de travailler dans les deux langues officielles. L'expérience dans le domaine du transport, particulièrement dans le secteur des réclamations (O.S. & D.) serait un atout.

S.V.P. faire parvenir votre candidature, curriculum vitae et salaire espéré avant le **22 juin 1981** à: **Boîte 1066 LA LIBERTÉ**

LA DIVISION SCOLAIRE
DE LA RIVIÈRE SEINE
REQUIERT
UN PROFESSEUR
à mi-temps ou à trois quarts de temps.

Il s'agit de l'enseignement des cours d'anglais et de français en 3e et 4e années.

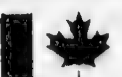
Adressez vos demandes à:

Guy Lacroix, directeur
École Île-des-Chênes
C.P. 520
Île-des-Chênes, Manitoba
R0A 0T0 Tél.: 878-3633



LE COLLÈGE
UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE

REQUIERT LES SERVICES D'UN(E)
COMMIS-DACTYLO II
Poste temporaire, à partir du 2 juillet 1981
S'adresser au
Secrétaire-général
Tél.: **233-0210**



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

PROJETS: à bfc Winnipeg (Manitoba)

(a) Construction de canalisation de béton, puits d'accès pour le système de communication souterrain, Dossier: WG 127 10

(b) Fournir et installer des fenêtres en aluminium, divers logements familiaux, Dossier: WG 164 10

(c) Fournir et installer des fenêtres en aluminium, bâtiments B9 et B11, Dossier: WG 165 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est):

- pour (a) ci-dessus: **MERCREDI le 8 juillet 1981**
- pour (b) ci-dessus: **JEUDI le 9 juillet 1981**
- pour (c) ci-dessus: **VENDREDI le 10 juillet 1981**

Des soumissions individuelles sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **(613) 998-9549** ou telex **053-4231**. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt pour (a), (b) ou (c) ci-dessus: $100, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée, pour chaque jeu demandé pour chacun des projets.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billing Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Canadä

BLOCK BROS. — **"OPEN HOUSE"**
No: 257-9692 — **Samedi le 20 juin**
Thérèse Fillion — **13h30 à 15h30**
Dimanche le 21 juin

184, rue Eugénie — **Hypothèque: 10%**

Belle maison de famille, près de 1400 pieds carrés.

* Ne manquez pas de visiter cette élégante propriété.



"OPEN HOUSE"
Samedi le 20 juin
13h00 à 16h00
434, rue Notre-Dame

CARRIE REALTY LTD.

Cette maison de deux chambres à coucher, sous-sol fini, totalement renovée, à l'est de la rivière Seine, sur un grand lot, avec piscine et garage double faisant face à la rivère et à un parc.

Dimanche le 21 juin — **86, rue Saint-Gérard**
13h00 à 16h00 — **Sainte-Anne, Manitoba**

Maison de 2 chambres à coucher, bien entretenue, sur un grand lot donnant sur la rivière Seine, un vrai parc. S.V.P. appelez **Adrien** au No **233-1999.**

C-21 Carrie Realty
674, rue Langevin

SI VOUS ÊTES
UNE PERSONNE
DE L'ÂGE D'OR ET AVEZ
BESOIN D'AIDE POUR:

* BÊCHER VOTRE JARDIN
* BÊCHER VOS PLATES-BANDES
* TONDRE VOTRE GAZON
* RÂTISSER VOS PELOUSES
* NETTOYER VOS GOUTTIÈRES
* NETTOYER VOTRE GARAGE ET VOTRE SOUS-SOL
* NETTOYER, EN GÉNÉRAL

Tout ce que vous avez à faire est procurer les outils et équipement nécessaires.

S'il vous plaît, téléphonez au No 786-2888 ou 772-8304.



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

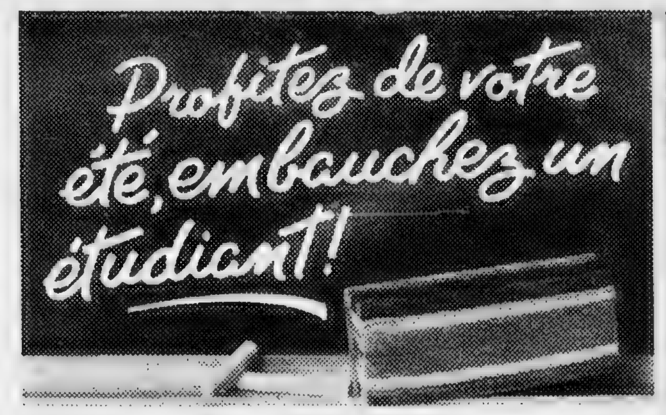
Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation express du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:
Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale



Communiquez avec votre Centre d'Emploi du Canada ou avec votre Centre d'Emploi du Canada pour étudiants

460, rue Main, Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 949-5520





Emploi et Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Ministre
Employment and Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Minister



TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE AU SERVICE EXTÉRIEUR

Traitement: $18 818 – $21 256
Nº de réf.: 81-NCRSO-EXT-1

Affaires Extérieures
Direction des télécommunications
Ottawa et à l'étranger

Fonctions
Le candidat doit installer, modifier, réparer et entretenir les systèmes de télécommunications, de cryptographie, audio visuel et de sécurité à Ottawa et/ou à l'étranger; participer à la conception, la mise au point, la production d'appareils électroniques, et à la planification et conception de centres de télécommunications; installer et entretenir les réseaux téléphoniques et collaborer à la formation d'autres techniciens.

Conditions de candidature
Études secondaires terminées avec succès et un cours reconnu de technologie de l'électronique, ou l'équivalent; expérience en électronique liée aux télécommunications, aux systèmes numériques ou aux ordinateurs.

Exigences linguistiques
Pour certains postes le connaissance du français ou de l'anglais suffit, pour certains d'autres la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

A noter: Les candidats nommés devront compléter un stage de formation à Ottawa avant leur première affectation. Les candidats choisis devront être prêts à travailler dans n'importe quel pays du monde ainsi qu'à Ottawa. Une période de service à l'étranger varie généralement entre deux et quatre ans. Si la période de formation est satisfaisante, les candidats seront promus à un niveau supérieur ayant une échelle de salaire de $20 966 à $23 695.

Examen médical et autorisation sécuritaire.

Ce concours servira à combler plusieurs postes.

Nº d'autorisation: 311-148-025

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Paul Hamelin
Bureau de dotation de la région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300, avenue Laurier, ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
(613) 593-5331 poste 446
Date limite: le 2 juillet 1981

Please quote the applicable reference number at all times.

Canada

LA CENTRALE DES CAISSES POPULAIRES
est à la recherche d'un(e)
REPRÉSENTANT(E) DES SERVICES TECHNIQUES

Fonctions:
- assister les Caisses dans le développement de leurs opérations techniques et administratives
- assister les Caisses au niveau du développement du personnel et d'aviser les administrateurs sur les politiques et pratiques généralement reconnues par le mouvement des Caisses
- aider les cadres des Caisses à établir et/ou améliorer les systèmes comptables

Qualifications et expérience:
- bonne connaissance théorique et pratique de la comptabilité et de l'administration d'une entreprise financière
- formation dans une institution financière un prérequis et préférablement dans le mouvement coopératif
- une connaissance des systèmes de données électroniques sera un atout
- capable de communiquer efficacement en français et en anglais

Salaire:
À être négocié selon l'expérience et les qualifications.

Entrée en fonctions:
Le plus tôt possible.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae en toute confidence avant le 30 juin 1981 au:
Directeur général
La Centrale des Caisses Populaires
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

RADIO-CANADA

RECHERCHE

UN RÉALISATEUR

Pour les émissions d'information et d'affaires publiques de
CKSB

Le (la) candidat(e) doit posséder:
- une bonne connaissance du milieu franco-manitobain;
- un diplôme universitaire;
- une formation ou de l'expérience dans le domaine des communications;
- une excellente connaissance du français et de l'anglais.

SALAIRE:
À négocier selon les qualifications et l'expérience, tout en tenant compte de l'échelle salariale suivante: **$19,410 à $23,120**.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Fin juillet.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae à:



Denis Collette
Société Radio-Canada
Case postale 160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2H1

Coupon et taux applicables seulement:



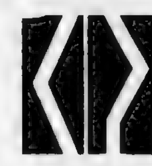
$3.00
de rabais avec cette annonce



à partir de
12^{95}
24 h/par jour
100 km gratuits

ECONOMY rent-a-car

72, RUE MARION ouvert 7 jours par semaine
Téléphone: 237-7264
Service gratuit de "pick-up" pour les clients de la ville.



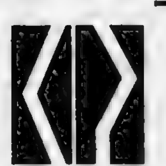
NOUS ACCEPTONS DE L'ARGENT EN DÉPÔT CERTIFICAT À TERME

À

20%

(special issue)
émission spéciale

Intérêts payables le 30 septembre 1981
Dépôt minimum: $25,000
Notre objectif: 1/2 million



CAISSE POPULAIRE LA BROQUERIE Ltée
LA BROQUERIE, MANITOBA

Téléphone (frais virés): (1) 424-5238
Norbert J. Durand
Gérant

À LOUER: Saint-Boniface

Garçonnière avec poêle et réfrigérateur, air-climatisé, stationnement inclus.

Appartement, 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse à vaisselle, air-climatisé, stationnement inclus.

Appelez au No **284-7784** ou **489-3461.**

À LOUER de mai à octobre

Terrain pour remorque
(au bord du lac Manitoba)
s'adresser à **Pioneer Resort - Saint-Laurent**
ou téléphoner au No **1-646-2671**

PRESSE-OUEST LIMITÉE

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

pour l'hebdomadaire
LA LIBERTÉ
publié à Saint-Boniface, Manitoba

Le candidat(e) devra posséder:
- des qualités de leadership
- de l'expérience en gestion de ressources financières et humaines
- une maîtrise de la langue française
- une bonne connaissance du travail en milieu minoritaire

Salaire à négocier selon l'expérience et la formation. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae avant le **15 juillet 1981**, au:

Président
Conseil d'administration
Presse-Ouest Limitée
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

REQUIERT LES SERVICES D'UN(E)

AIDE CAFÉTÉRIA II

à plein temps, à partir du 22 juin 1981.

S'adresser au
responsable de la cafétéria
Tél.: **233-0210**

METRO AGENCIES LIMITED

294, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-0182
Nap et Bernice, rés.: 269-3306

Parc Windsor: grand bungalow, 3 chambres à coucher, salle de récréation, chambre supplémentaire au sous-sol, 2 salles de bains, air climatisé, double garage.

Saint-Boniface: **$44,500**
Maison de 2 étages, très propre, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, congélateur et lave-vaisselle automatique.

Saint-Boniface: **$24,500**
Grande maison de 1 1/2 étage, 5 chambres à coucher, garage, le vendeur consentirait une hypothèque à 14% avec 20% de dépôt pour acheteur qualifié.

Saint-Norbert: **$33,900**
S x S très bien entretenue, 3 chambres à coucher, salle de récréation; hypothèque à 11%.

Sainte-Anne: **$44,900**
Joli bungalow d'un an, 3 chambres à coucher, cuisine avec dinette, tapis mur à mur, chauffé au gaz. Le vendeur consentirait une hypothèque à 14% pour acheteur qualifié.

Appelez **Nap** à **Metro Agencies** au No **233-0182**, domicile: No **269-3360.**

L'Accord sur la sécurité sociale entre le Canada et la France

SAVIEZ-VOUS QU'UN ACCORD SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1er MARS 1981? IL EST POSSIBLE QUE VOUS PUISSIEZ BENEFICIER DE PRESTATIONS EN CE QUI A TRAIT AUX RISQUES DE VIEILLESSE, INVALIDITÉ ET DECES.

Cet Accord de réciprocité permet aux personnes non admissibles à des prestations en vertu de la législation canadienne ni en vertu de la législation française d'additionner les périodes de cotisations ou de résidence qui leur ont été créditées dans les deux pays.

Quelles sont les prestations comprises dans l'Accord?

Les prestations canadiennes comprises dans l'Accord sont:
1. la pension de la Sécurité de la vieillesse;
2. l'Allocation au conjoint;
3. les prestations de survivant du Régime de pensions du Canada;
4. les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada;
5. la prestation de décès du Régime de pensions du Canada.

Les prestations françaises visées par l'Accord se rapportent aux risques de vieillesse, invalidité et décès. Les régimes compris sont:
1. le régime général des travailleurs salariés de l'industrie et du commerce;
2. le régime général des travailleurs salariés des professions agricoles;
3. les régimes de travailleurs non salariés des professions agricoles et non agricoles;
4. autres régimes spéciaux.

Qui bénéficiera de l'Accord?

Pour les prestations canadiennes:
1. toute personne qui a au moins une année de résidence au Canada après l'âge de 18 ans pour les fins du régime de la Sécurité de la vieillesse;
2. tout conjoint d'un pensionné, sous le régime de la Sécurité de la vieillesse, qui est âgé de 60 à 65 ans, peut faire une demande pour l'Allocation au conjoint;
3. toute personne qui a cotisé au Régime de pensions du Canada à l'intention du cotisant et de ses ayants droit.

Pour les prestations françaises:
1. tout ressortissant canadien et français qui a cotisé aux régimes français ou toute personne à la charge ou tout survivant d'un tel ressortissant;
2. tout survivant canadien ou français d'un cotisant à un régime français visé par l'Accord même si ce cotisant n'était ressortissant ni de l'un ni de l'autre pays;
3. tout ressortissant d'États tiers, liés à la France par une convention de sécurité sociale et résidant au Canada, pourra profiter de pensions de vieillesse et de survivant acquises sous la législation française.

Pour de plus amples renseignements au sujet de vos droits en vertu de cet Accord, veuillez vous adresser soit, à l'adresse suivante:

Le Directeur
Opérations internationales
Programmes de la Sécurité du revenu
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
OTTAWA, Ontario K1A 0L4

soit, au bureau des Programmes de la sécurité du revenu le plus proche, au Canada.

Canadä



Santé et Bien-être social Canada — Health and Welfare Canada



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Projet:
Rénovation au hangar No 1, appentis-nord, base des forces canadiennes, Portage-la-Prairie, Southport (Manitoba)

Dossier: PP 162 10
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est).

Jeudi le 10 juillet 1981
Des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **613-988-9549**, ou télex **053-4231**. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire-
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Gridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN

est à la recherche d'un(e)

Agent de développement communautaire
pour la région de Régina, Saskatchewan

Le titulaire de ce poste aide les groupes concernés dans l'identification des besoins de la population francophone de la région.

Il aide à la conception, coordination et à la réalisation des projets visant le développement de la communauté.

Il agit comme personne ressource auprès des divers groupes.

Exigences:
- connaissance des milieux minoritaires
- expérience pertinente du travail
- capacité d'analyse et de planification
- habileté au travail en équipe
- une bonne connaissance d'usage du français et de l'anglais.

Salaire à négocier selon les qualifications et connaissances du candidat.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous, avant le 6 juillet 1981.

Carol Leonard
Coordonnateur provincial du développement communautaire
ACFC 514, est avenue Victoria, appt. 210
Régina, Saskatchewan
S4N 0N7

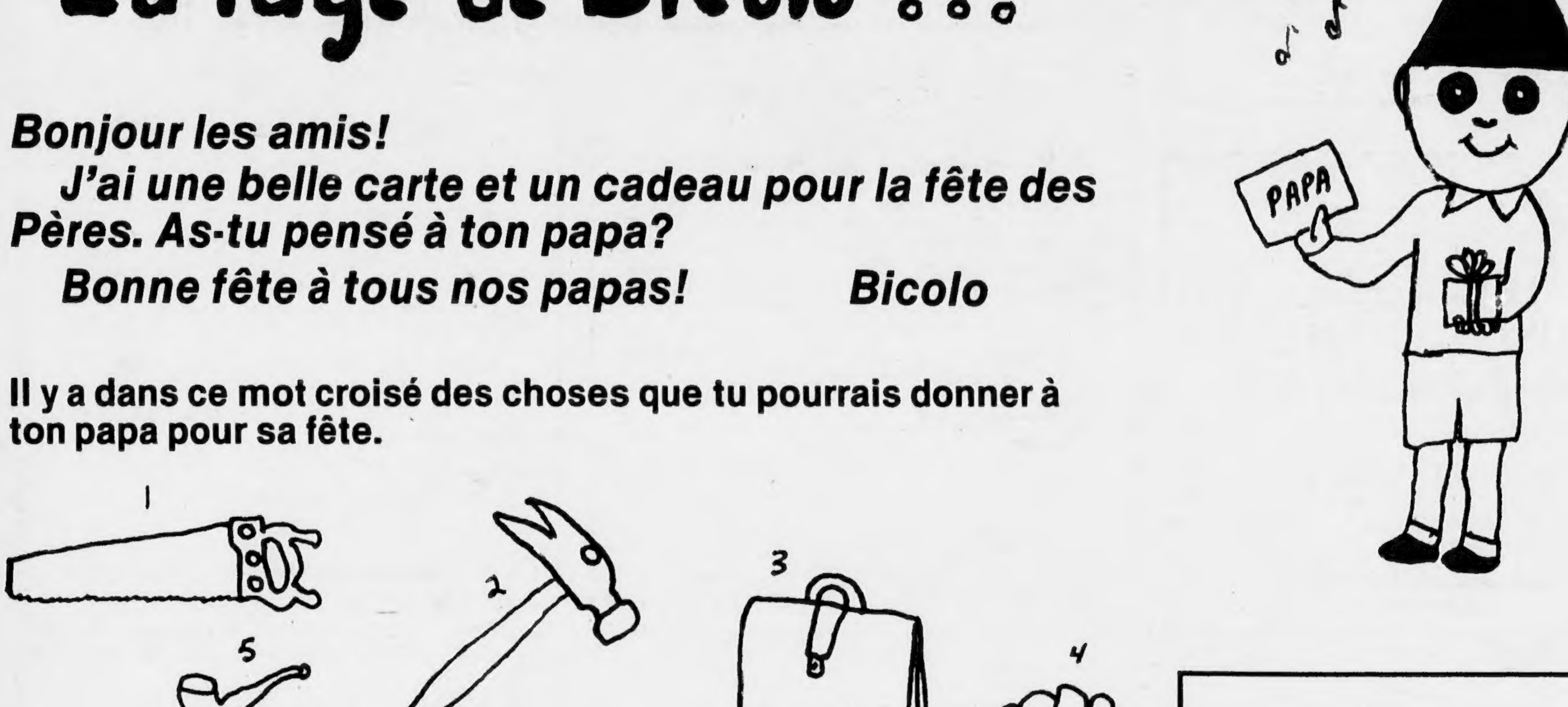
La Page de Bicolo ...

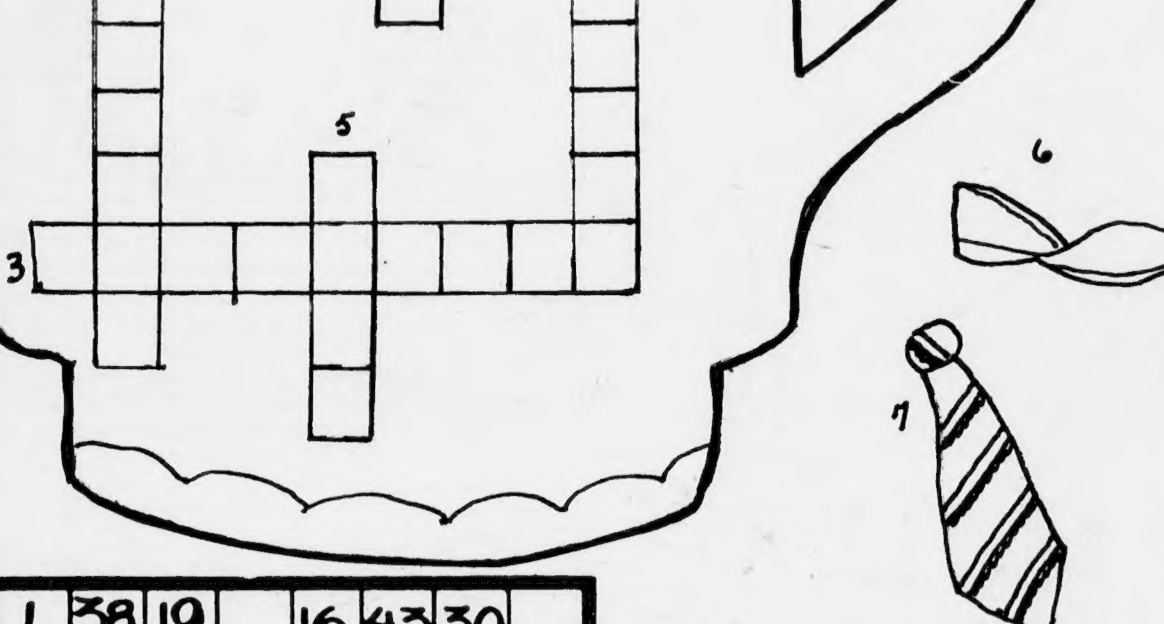
Bonjour les amis!

J'ai une belle carte et un cadeau pour la fête des Pères. As-tu pensé à ton papa?

Bonne fête à tous nos papas! ***Bicolo***

Il y a dans ce mot croisé des choses que tu pourrais donner à ton papa pour sa fête.





RIONS

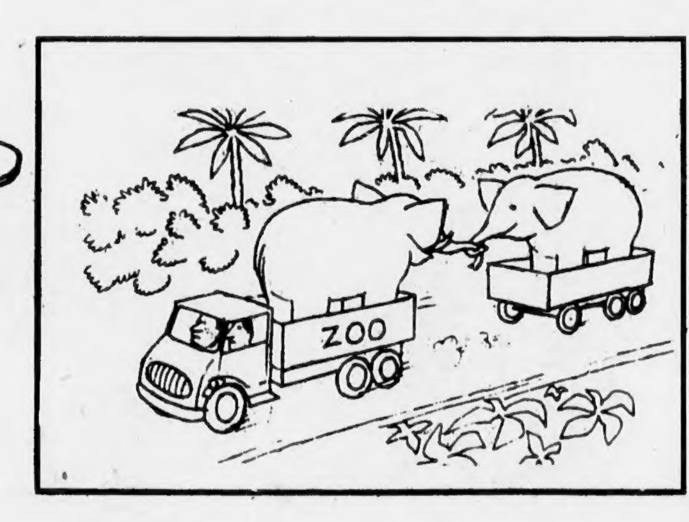
Un monsieur entre dans une pâtisserie et dit:
- Bonjour madame, je désirerais le gâteau qui est dans votre vitrine et sur lequel est écrit: "Vive Léon" mais je le voudrais avec "Vive Arthur" au lieu de "Vive Léon".
- Rien de plus facile, dit la pâtissière qui prend le gâteau, monte au second étage et revient un quart d'heure après.
- Voilà, monsieur, votre gâteau est prêt.
- Vous vous êtes trompée, madame, à Arthur, il y a un H.

La dame s'excuse, monte à nouveau au second étage et revient un quart d'heure après.
- Voilà, le H est mis.
- Mais le H doit être après le T et non avant le A, madame.

Après de nouvelles excuses la dame remonte une nouvelle fois au deuxième étage et revient un quart d'heure après.
- Voilà, j'espère que cette fois ça ira, je vous fais un paquet?
- Non, merci, madame, c'est pour manger tout de suite, lui répond alors le client!

6

7



1	38	19		16	43	30	
	47	26	61	5		23	52
37		55	20	44	15		29
48	11		25		6	51	24
17	54	3	40			14	41
28		10	45		50	7	
	18	39		60	31	42	13
64	27		9	49	22		8

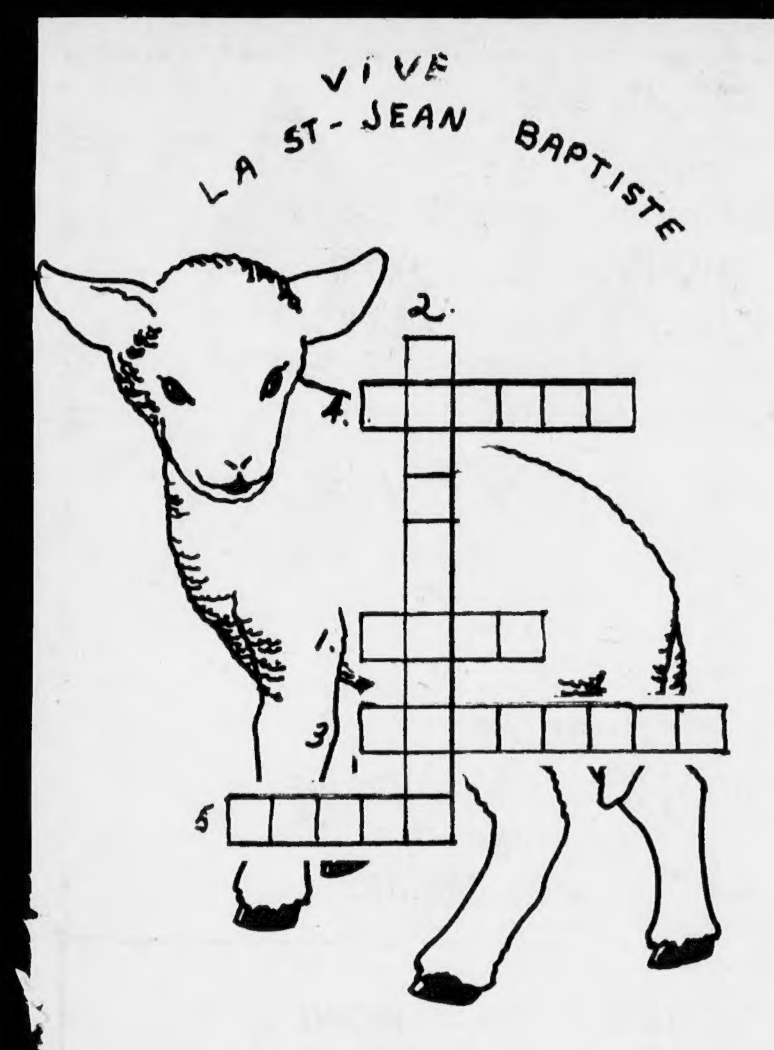
Un gros problème pour les grandes personnes

Avant de partir en vacances j'ai pensé poser un problème aux "grandes personnes" qui lisent fidèlement ma page. Un SPÉCIAL pour les Olivier, Edmond, Yvonne et tous les autres...

Il s'agit de compléter ce carré magique en ajoutant les bons chiffres dans le grand carré de 64 casses. Tous les chiffres de 1 à 64 doivent y être distribués. Plusieurs y sont déjà. Il reste à placer ceux qui restent dans les cases appropriées en sachant que la SOMME des NOMBRES d'une rangée, horizontale, verticale ou diagonale donnera toujours 260.

Voici l'oeuvre inachevée à parfaire!

La réponse paraîtra la semaine prochaine!



Puisque c'est dimanche qu'on fêtera la Saint-Jean à La Broquerie, voudrais-tu faire un petit mot croisé?

Lis ce qui suit et place le bon mot dans la grille.

Dimanche le 21 de (1) __________, on fêtera à (2) ____________ la fête de Saint-Jean-Baptiste. C'est une fête pour les Canadiens-(3) ____________. Le tout débutera par une belle (4) __________ et il y aura de quoi pour amuser tout le (5) __________. J'espère que tu y seras toi aussi!

COURRIER

Cher Bicolo,

Merci pour les livres que j'ai gagnés. J'aime surtout le Livre de recettes.

Ton amie,
Monique Van DeKerckhove

Cher Bicolo,

Merci pour le livre à colorier et de collage de Bobino, le livre d'histoire et le macaron. Je l'ai porté à ma rencontre de Mini-franco-fun. Tout le monde m'appelle chanceux et moi, je le pense aussi!

Salut!
Mattieu Roy
Sainte-Anne-des-Chênes

Trouve le nom de ces oiseaux.

Réponse: les oiseaux
hibou
perroquet
corneille
rouge-gorge
coucou
cigogne
oie



MEMBRE GAGNANT
Michael Lasehold, 11 ans
Membre No 3388
RR2 Lorette, Manitoba

NOUVEAUX MEMBRES

6130; Tracy Trumbla, Fannystelle
6131; Tammy Carmichael, Fannystelle
6132; Joelle Arnal, Fannystelle
6133; Angie Trumbla, Fannystelle
6134; Shelly Johnson, Fannystelle
6135; Cory Trumbla, Fannystelle
6136; Danielle Normandeau, La Broquerie
6137; Gérald Decelles, La Broquerie
6138; Gilbert Gauthier, La Broquerie
6139; Hector Lebrun, Lorette
6140; Chantal Tétreault, Sainte-Anne
6141; Gilbert Petit, Winnipeg
6142; Danielle Jeanson, Lorette
6143; Kevin McKay, Winnipeg
6144; Yvonne Bohémier, Saint-Boniface
6145; Leanne Boulet, Saint-Boniface
6146; Tersa Brunet, Morris
6147; Shanine Boily, Flin Flon
6148; Jean-Camille Boily, Flin Flon
6149; Julie Lemoine, Sainte-Anne
6150; Andrée Huberdeau, Saint-Boniface

Bienvenue à la Saint-Jean-Baptiste

Amusez vous à la fête
de ED. et Rose Plett

"Brookdale Furniture"

Tél.: 326-9016

330, rue Main — Steinbach

Amusez-vous à la fête
de la Saint-Jean-Baptiste

RIVIÈRE SEINE RIVER
WILDLIFE ASSOCIATION

"Conservation is our pledge"

Nous souhaitons une bonne fête
de la Saint-Jean-Baptiste
de la part de

Dorothy Schinkel et Pauline Friesen

Denim Drawer

CLEARSPRING VILLAGE
STEINBACH, MANITOBA P0A 2A0

C.P. 1328
Téléphone:
326-9734

Salutations À Nos Visiteurs

de votre agent Watkins
M. Albert Laramée
télé. 424-5365

Amusez-vous à la Saint-Jean-Baptiste

Frantz Motor Inn

chemin 52 est — ***Jean Gauthier***

Bienvenue à tous

LIONEL GAUTHIER

Agent Shell
La Broquerie, Manitoba

Téléphone: 424-5373 — **C.P. 166**

BONNE FÊTE
de la part
de vos amis

(1) 326-3439



Don's Bakery

401, rue Main
Steinbach, Manitoba

Bienvenue à tous *de la part de*

LA CO-OPERATIVE
DE CONSOMMATION DE LA BROQUERIE
LA BROQUERIE, MANITOBA

Bienvenue à tous
à La Broquerie

à la fête de la Saint-Jean-Baptiste
Le personnel du

Café Joli

Bienvenue
à tous
de la part du personnel

Transfer de
La Broquerie

BIENVENUE

à la fête de la Saint-Jean à La Broquerie
de la part:

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Eugène Kirouac, président
Fernand Balcaen, vice-président
Antonin Nadeau, directeur
Luc Tétrault, directeur
Marcel Jolicoeur, directeur

DU COMITÉ DE CRÉDIT
Gérard Tétrault, président
James Connelly, officier
Gilbert Verrier, officier

DES EMPLOYÉS
Norbert J. Durand, gérant
Claude Chartier, assistant
Raymond Tétrault, ordinateur
Mona Gauthier, caissière
Florence Vielfaure, caissière



LA CAISSE POPULAIRE DE LA BROQUERIE
LA BROQUERIE, MANITOBA

Bonne fête de la
Saint-Jean-Baptiste



Une tradition de qualité, service et prix

PENNER FOODS

à "Clearspring Village"

Bonne fête de la Saint-Jean-Baptiste

de vos amis





BIENVENUE DE LA PART DE

LA BROQUERIE LUMBER (1978) Ltd

C.P. 160, LA BROQUERIE, MANITOBA R0A 0W0
Tél.: 424-5333 OU 424-5361
Winnipeg: 284-2081

Aimé et Louis Tétrault